



# Un marché de l'emploi moins diversifié, soubassement du sentiment de relégation territoriale en zone rurale

## **Auteurs :**

Sandra HOIBIAN, Directrice générale  
Lucie BRICE MANSENCAL, Cheffe de projet  
Eliot FORCADELL, Chargé d'études, data scientist

## **Commanditaire de l'étude :**

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

**Date :** Avril 2023

**CRÉDOC**  
CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE ET  
L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**an  
ct**

agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| En préambule : le constat d'un fort sentiment de relégation territoriale dans les zones rurales ..... | 2  |
| A. Les territoires ruraux, de quoi parle-t-on ? .....   | 2  |
| B. Des territoires où domine le sentiment d'être oublié des pouvoirs publics .....                    | 5  |
| II. Un sentiment qui se nourrit du manque de diversité de l'économie locale .....                     | 9  |
| III. Une déprise démographique .....  | 16 |
| IV. L'éloignement des équipements .....   | 19 |
| V. Un budget contraint, une mobilité empêchée .....   | 22 |
| VI. Une spirale qui s'auto-alimente .....   | 26 |
| VII. Méthodologie .....   | 29 |
| A. Étape 1 : recherche des sources, mobilisation des variables, appariement .....                     | 29 |
| 1. CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations .....   | 29 |
| 2. INSEE .....  | 30 |
| B. Étape 2 : Analyses économétriques réalisées .....  | 32 |

## En préambule : le constat d'un fort sentiment de relégation territoriale dans les zones rurales

**Les habitants des zones rurales apprécient beaucoup leur cadre de vie. Cet attachement n'empêche pas un fort sentiment de relégation territoriale, particulièrement présent dans les zones rurales, et en particulier les zones à habitat très dispersé.**

### A. Les territoires ruraux, de quoi parle-t-on ?

La définition des zones rurales a longtemps été réalisée « en creux » : était considéré comme rural tout ce qui n'était pas urbain. Et les appels étaient nombreux à « renouveler les connaissances par rapport à un découpage en aires urbaines qui englobe des espaces différenciés »<sup>1</sup>. Pour répondre à ce besoin de reconnaissance, présent parmi les 200 propositions pour un agenda rural » de juillet 2019, l'INSEE a mis au point une nouvelle définition des communes rurales dénommée « grille de densité communale 2022 » qui définit les territoires ruraux « en plein », à partir de la **densité du territoire** mesurée non pas à l'échelle de la commune, mais de petits carreaux de territoires de 1 km<sup>2</sup>. Moins la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est associée à la ruralité. Cette catégorisation diffère ainsi d'autres zonages possibles, tels que celui basé sur les aires d'attraction des villes ou des aires urbaines fonctionnelles (Eurostat) ; ou encore des raisonnements en termes de bassins d'emploi ou bassins de vie.

L'analyse des territoires ruraux dans cette étude se base sur cette grille de densité communale élaborée par l'Insee.

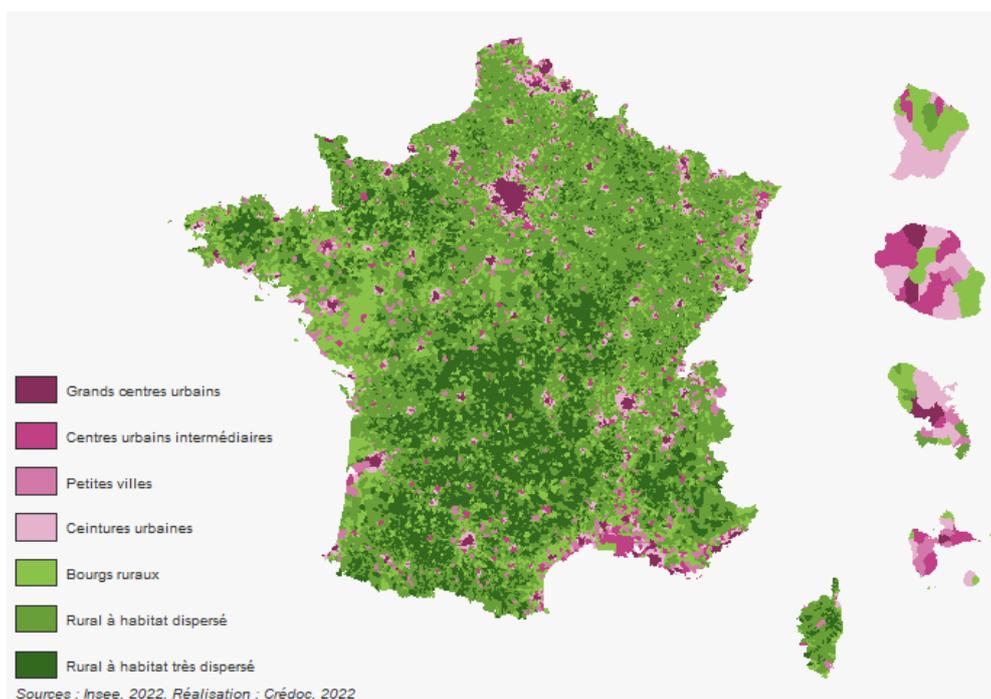
Les territoires ruraux étudiés couvrent ainsi **30 772 communes (88 % des communes)**, qui rassemblent **32 % de la population française** : 15 % pour les bourgs ruraux, 53 % pour les communes à habitat dispersé et 21 % pour les communes à habitat très dispersé.

---

<sup>1</sup> RIEUTORT Laurent, « La ruralité en France : des potentiels oubliés ? », *Population & Avenir*, 2017/1 (n° 731), p. 4-7. DOI : 10.3917/popav.731.0004. URL : <https://www.cairn.info/revue-population-et-avenir-2017-1-page-4.htm>. NB : à l'époque de l'écriture de l'article le découpage s'effectuait en quatre catégories et a depuis évolué vers sept niveaux.

<sup>2</sup> L'appartenance à un niveau de la grille n'est pas simplement liée à la densité moyenne de population calculée sur l'ensemble de la commune (incluant les surfaces non habitées comme les forêts, la montagne et les champs), elle prend en compte la présence au sein de la commune de zones concentrant un grand nombre d'habitants sur une faible surface. Plus précisément, la définition retenue par l'Union européenne s'appuie sur le découpage du territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté et sur l'agrégation de carreaux de densité équivalente, définissant des « taches » ou « clusters ». Chaque commune est ensuite affectée dans une catégorie en fonction de la part de la population communale comprise dans les différents types de cluster. Les données de population sont issues des fichiers démographiques sur les logements et les individus » Cette nouvelle définition autorise ainsi des comparaisons avec les données européennes qui suivent également cette logique.

## GRAPHIQUE 1 – GRILLE COMMUNALE DE DENSITE (FRANCE HORS MAYOTTE)



Source : Insee 2022, réalisation Crédoc

Cette définition distingue 3 catégories de territoires ruraux :

- **Les bourgs ruraux** : la plus grande part de la population des carreaux ruraux habite dans un « cluster » rural (ie. un ensemble de **carreaux contigus** avec une densité d'au moins 300 habitants au km<sup>2</sup> et une population totale comprise entre 500 et 4 999 habitants)
- **Les communes rurales à habitat dispersé** : la plus grande part de la population des carreaux ruraux habite dans des carreaux ruraux de faible densité (carreaux ruraux avec une densité d'au moins 50 habitants au km<sup>2</sup> et qui ne font pas partie d'un cluster rural).
- **Les communes rurales à habitat très dispersé** : la plus grande part de la population des carreaux ruraux habite dans des carreaux ruraux de très faible densité (carreaux ruraux avec une densité inférieure à 50 habitants au km<sup>2</sup>).

**TABLEAU 1 : REPARTITION DE LA POPULATION ET DES COMMUNES AU SEIN DE LA TYPOLOGIE DE TERRITOIRES**

|                                | Part de la population totale (%) | Part de communes (%) | Nombre de communes |
|--------------------------------|----------------------------------|----------------------|--------------------|
| Grands centres urbains         | 38                               | 2                    | 774                |
| Centres urbains intermédiaires | 13                               | 2                    | 545                |
| Petites villes                 | 6                                | 3                    | 901                |
| Ceintures urbaines             | 10                               | 6                    | 1 973              |
| Bourgs ruraux                  | 15                               | 15                   | 5 106              |
| Rural à habitat dispersé       | 15                               | 53                   | 18 402             |
| Rural à habitat très dispersé  | 2                                | 21                   | 7 264              |
| Total                          | 100                              | 100                  | 34 965             |

Source : Insee, Recensement de population 2018

En analysant les différentes données du recensement 2018 et 2019, on constate que **les territoires ruraux à habitat dispersé ou très dispersé se distinguent des grands centres urbains** sur plusieurs plans :

- Une sur représentation **des plus de 60 ans** (en moyenne 28 % des habitants des communes rurales à habitat dispersé et 36% des habitants des communes rurales à habitat très dispersé, contre 23 % dans les grands centres urbains)
- Une **stagnation démographique** (taux d'évolution médian de 0 % entre 2013 et 2018 dans les communes rurales à habitat dispersé et de -0,31 % dans les communes rurales à habitat très dispersé), alors qu'on observe une progression des grands centres urbains (+0,45 %) et des petites villes et ceintures (+0,39%)
- Chez les actifs résidants dans la commune, un **bon taux d'emploi** (90 % en moyenne vs 87 % en grands centres urbains), mais une sous-représentation des cadres parmi les actifs occupés (9 % en moyenne contre 22 % dans les grands centres urbains) et des professions intermédiaires (23 % vs 28 %), au profit d'une **sur représentation des ouvriers** 25 % (vs 17 %)
- Une **faible présence de populations immigrées** (en moyenne 4 % de personnes immigrées vs 12 % dans les grands centres urbains)
- **Un éloignement des équipements** : 84 % des communes du rural à habitat dispersé et 96 % des communes du rural à habitat très dispersé ne possèdent pas un niveau de services et d'équipements suffisant pour couvrir les besoins quotidiens de ses habitants<sup>3</sup>, contre aucun centre urbain.

Ces différents aspects sont plus marqués encore dans les territoires ruraux à habitat très dispersé par rapport aux territoires ruraux à habitat dispersé. Dans nos analyses, nous avons distingué les résultats obtenus pour ces deux catégories de territoire chaque fois que les effectifs de répondants à l'enquête Conditions de Vie apparaissaient suffisants. Toutefois, là où la robustesse des analyses statistiques pouvait être compromise par des effectifs trop faibles, nous avons préféré rassembler les territoires ruraux à habitat dispersé et les territoires ruraux à habitat très dispersés pour nous assurer de la fiabilité de nos résultats.

<sup>3</sup> Communes « non centre » dans la typologie INRAE-CESAER, ANCT, 2020 des centralités, détaillée dans la partie IV de ce document.

## B. Des territoires où domine le sentiment d'être oublié des pouvoirs publics

Les différents territoires français présentent d'évidentes disparités du point de vue de leur topographie, de leur démographie, de leur situation sociale et économique, ou encore de leur histoire, culture et mode de vie de leurs habitants<sup>4</sup>. « Objets de mobilisations politiques, les inégalités territoriales sont définies comme les **différences en matière d'instruments de l'action publique ou de ses résultats entre différents territoires** »<sup>5</sup>. Les prises de positions de chercheurs, essayistes, personnel politique ou médias pour décrire une situation de relégation inscrite spatialement sur le territoire sont très forts et reviennent régulièrement au centre du débat public **sans pourtant recouvrir spatialement les mêmes réalités**<sup>6</sup>. Pour les uns l'injustice est surtout présente à la **périphérie des pôles urbains**<sup>7</sup>, où seraient reléguées des classes populaires, faute de moyens économiques dans des zones périurbaines, perdantes de la compétition mondiale des grandes métropoles, et sans réelle perspective d'ascension sociale. D'autres montrent que de fortes poches de pauvreté résident en réalité dans les quartiers les plus pauvres **au sein de ces grands pôles urbains**<sup>8</sup>. D'aucuns s'émeuvent de la situation des **banlieues**, ou « quartiers sensibles » où les habitants sont en prise avec des taux de chômage record, la concentration de population pauvres, précaires, immigrées. D'autres enfin pointent des **territoires ruraux** isolés, enclavés, désertés par les services publics (services de soins, transports, écoles, etc.) et en déprise démographique. Le mouvement des gilets jaunes né en 2018 et l'analyse âprement discutée<sup>9</sup> des résultats territoriaux des élections présidentielles de 2022 ont d'une certaine manière ré-activé ces questionnements qui traversent et animent les sciences sociales depuis longtemps.

L'enquête Conditions de vie et aspirations du Crédoc approche ces questions en interrogeant la population depuis quelques années sur leur « **sentiment de vivre dans un territoire délaissé des pouvoirs publics** »<sup>10</sup>. Cette question permet d'une certaine manière d'objectiver la présence et l'intensité de ce sentiment selon les territoires. Signalons tout d'abord que la distance aux institutions et l'insatisfaction vis-à-vis des pouvoirs publics *en général* transparaît dans les résultats observés. Près

---

<sup>4</sup> CGET, Rapport de l'Observatoire des territoires, « Qualité de vie, habitants, territoires », 2014

<sup>5</sup> DUPUY Claire, « Inégalités territoriales », dans : Romain Pasquier éd., *Dictionnaire des politiques territoriales*. Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2020, p. 288-293. DOI : 10.3917/scpo.pasqu.2020.01.0288. URL : <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-territoriales--9782724626001-page-288.htm>

<sup>6</sup> Voir : MAURIN, Éric, *Le ghetto français*, Paris, Seuil, 2004., BRENNER, Emmanuel (dir.), *Les territoires perdus de la République*, Fayard pluriel, 2002

<sup>7</sup> GUILLUY Christophe, *La France périphérique*, Paris, Flammarion, 2014

<sup>8</sup> DIRECTION DES STRATEGIES TERRITORIALES DU CGET, « Pour une République au service de l'égalité et du développement des territoires », *En détail*, 2015.

<sup>9</sup> DELPIROU, Aurélien et GILLI, Frédéric, *Après les élections : géographies plurielles d'une France en déséquilibre*, juin 2022, <https://metropolitiques.eu/Apres-les-elections-geographies-plurielles-d-une-France-en-desequilibre.html>

<sup>10</sup> Le terme de « délaissé » n'est pas un terme anodin et renvoie à un acte fort. Il s'agit de l'acte d'« abandonner quelqu'un, le laisser seul et démuné [...] par une séparation [...] en négligeant quelqu'un, en le privant de l'affection, de la constance qui lui est due » nous renseigne le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi). Dans la suite de cette note, il sera parfois fait référence à cette impression de vivre dans un territoire abandonné comme à un sentiment de relégation territoriale. Les deux notions sont proches bien que non totalement identiques. La relégation se définit en effet comme l'« action de reléguer, de mettre dans un lieu reculé ou peu prisé quelqu'un, quelque chose; résultat de cette action », comme l'action de « rejeter au second plan » voire comme d'anciennes sanctions, que ce soit par un exil n'entraînant pas la perte de ses droits durant l'Antiquité ou plus récemment des peines consistant à déporter les récidivistes hors du territoire métropolitain ou dans des centres spécialisés. Interroger les Français sur leur sentiment de vivre dans un territoire délaissé des pouvoirs publics suggère un abandon par une autorité ayant pourtant pour objet, sinon de prendre soin d'eux ou de les prendre en charge, tout au moins d'en tenir compte et des administrer. De cette impression de négligence volontaire peut naître le sentiment de relégation, d'être mis au second plan, d'être pénalisé.

d'une personne sur deux (46 %) partage ainsi ce sentiment. Et **aucun territoire n'en n'est véritablement épargné.**

Toutefois, plus la densité du territoire diminue, plus ce sentiment progresse. **59 % des habitants des territoires ruraux à habitat dispersé et 71 % de ceux à habitat très dispersé<sup>11</sup>** déplorent vivre dans un territoire oublié des politiques publiques.

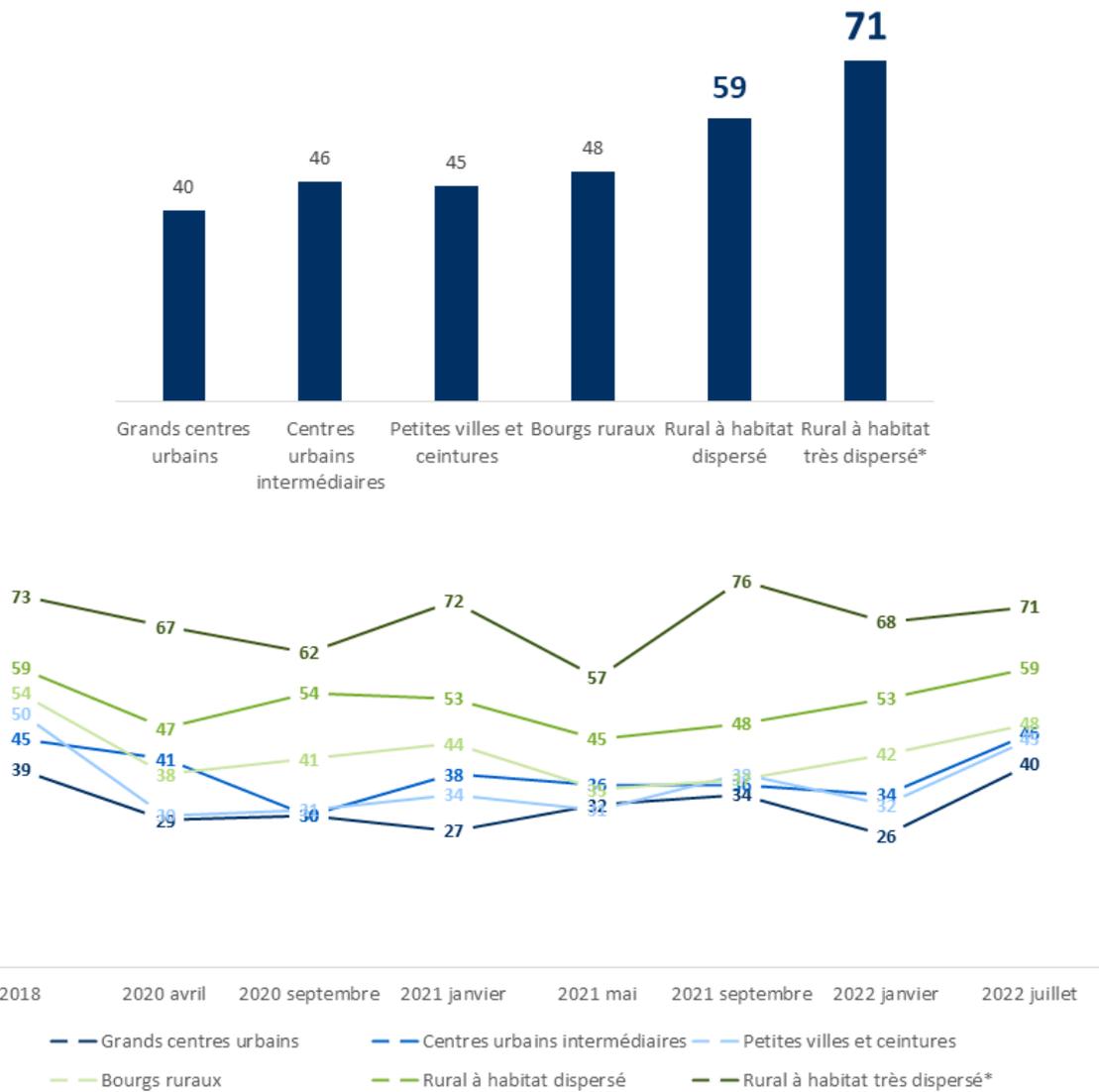
Depuis que cet indicateur a été intégré dans l'enquête, les habitants des territoires ruraux à habitat dispersé et plus encore les habitants des territoires à habitat très dispersé sont systématiquement les plus négatifs, suivis des habitants des bourgs ruraux<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> Les effectifs étant cependant faibles sur cette cible au total (82 personnes en juillet 2022 dont 58 exprimant le sentiment de vivre dans un territoire délaissé des pouvoirs publics)

<sup>12</sup> Le sentiment de relégation territoriale semble s'être diffusé récemment, une évolution qui sera à confirmer lors des prochaines vagues d'enquête.

**GRAPHIQUE 2 : SENTIMENT D’HABITER DANS UN TERRITOIRE DELAISSE DES POUVOIRS PUBLICS**



Source : Crédoc, Enquête Conditions de Vie et aspirations, vague de juillet 2022. Champ : France entière. Note de lecture : 71% des habitants des communes rurales à habitat dispersé ou très dispersé ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé des pouvoirs publics. Cumul des réponses « Oui, tout à fait » et « Oui, plutôt » à la question « Avez-vous le sentiment d’habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ? » en juillet 2022. \*Les effectifs concernant le rural à habitat très dispersé sont faibles (inférieur à 100 personnes par vague d’enquête) et doivent être considérés avec précaution.

Si les espaces urbains n'en sont pas exempts, l'idée que les pouvoirs publics délaissent leurs territoires culmine donc dans les espaces à habitat dispersé ou très dispersé.

La prégnance de ce sentiment d'enclavement interpelle d'autant plus que, en parallèle, les habitants des zones rurales se montrent **très attachés à leurs territoires**. Leur identification à l'espace géographique local y est plus forte qu'ailleurs : 28 % des habitants des zones rurales déclarent un sentiment d'appartenance « avant tout » à leur commune, leur quartier (soit un taux bien plus élevé qu'en moyenne 17 %)<sup>13</sup>. Les habitants des zones rurales apprécient leurs lieux de vie pour de nombreuses raisons. Ils se disent particulièrement **satisfaits du cadre de vie** autour de leur logement, et sont également sensiblement plus nombreux à **se sentir en sécurité** dans leur vie quotidienne. Ils valorisent les **espaces naturels présents**, qui constituent des motifs importants dans leur choix de résidence dans les espaces ruraux<sup>14</sup>. L'association entre ruralité et espaces naturels est en effet présente de longue date dans les imaginaires. En 2001 déjà, les Français dépeignaient l'espace rural « comme un « **paysage** », un lieu « **vert** » où l'on peut voir des champs, des arbres, la forêt, les fleurs..., dans lequel on trouve silence, calme et tranquillité. [...] l'espace rural, c'est d'abord et avant tout, des « conditions de vie exceptionnelles » et ensuite, un « paysage privilégié ». »<sup>15</sup>

**TABLEAU 2 : DES HABITANTS ATTACHES A LEURS TERRITOIRES**

|  | Satisfaction à l'égard de     |  |
|--|-------------------------------|--|
|  | son cadre de vie<br>quotidien | Se sent en sécurité dans<br>sa vie quotidienne |
| Grands centres urbains                       | 82                            | 82   |
| Centres urbains intermédiaires               | 86                            | 82   |
| Petites villes et ceintures                  | 85                            | 87   |
| Bourgs ruraux                                | 90                            | 91   |
| Rural à habitat dispersé ou très<br>dispersé | 94                            | 92   |
| <b>Total</b>                                 | <b>86</b>                     | <b>86</b>                                      |

Source : Crédoc, Enquête Conditions de Vie et aspirations, vague de juillet 2022. Champ : France entière.

**Quels sont les ressorts de ce mécontentement vis-à-vis de la puissance publique et les leviers de politique publique pertinents pour enrayer le sentiment de relégation en zone rurale ?** Dans quelle mesure le sentiment d'abandon présent dans les territoires ruraux est-il lié aux **caractéristiques des territoires** (déprise démographique, absence d'équipements et services, manque de dynamisme économique, insuffisance des perspectives d'évolution des emplois, insuffisance des infrastructures de transports), et/ou à celles des **individus** (situation personnelle en termes financiers, de pouvoir

<sup>13</sup> Selon le Baromètre DREES 2020, 28% des habitants des zones rurales déclarent un sentiment d'appartenance « avant tout » à leur commune leur quartier (soit un taux bien plus élevé qu'en moyenne 17%). Ils s'inscrivent moins souvent dans une proximité à l'échelon national : 33% des habitants des zones rurales déclarent se sentir « avant tout » appartenir « la France » soit 11 points que la moyenne nationale (44%).URL : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sources-outils-et-enquetes/le-barometre-dopinion-de-la-drees>

<sup>14</sup> LEGRAS Sophie, « Localisation résidentielle et environnement : entre attraction et dégradation », dans : BLANCARD, Stéphane éd., *Campagnes contemporaines. Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*. Versailles, Éditions Quæ, « Update Sciences & Technologies », 2016, p. 35-46. DOI : 10.3917/quæ.blanc.2016.01.0035.URL : <https://www.cairn.info/campagnes-contemporaines--9782759225156-page-35.htm>

<sup>15</sup> BIGOT Régis, HATCHUEL Georges, BERARD Isabelle, *Les Français et l'espace rural*, Crédoc, 2001.

d'achat, âge, opinions sur l'immigration, confiance dans les institutions, attachement à la voiture) ?  
**Quels rôles respectifs** jouent ces différentes dimensions démographiques, économiques, d'opinions et de modes de vie qu'elles soient individuelles ou structurelles ?

### La méthode employée en quelques mots

Le présent travail tente de répondre à ces questions en mobilisant **les données** de l'Insee

- Recensement de la population, 2018 et 2019,
- Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores 2022),
- Dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (Filosofi) 2018.

**Et les données de l'enquête Conditions de vie et aspirations du Crédoc, menée en juillet 2022** auprès de 3 475 personnes âgées de 15 ans et plus, résidant en France et interrogées en ligne, dont 496 en bourgs ruraux et 573 en rural dispersé ou très dispersé.

Il s'appuie notamment sur **des analyses effectuées « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire qui mesurent statistiquement les effets intrinsèques** de chacune des dimensions étudiées sur le sentiment de relégation territoriale au sein des territoires ruraux (1 073 personnes interrogées).

Phase 1 : L'impact de très nombreuses dimensions portant tant sur les caractéristiques de l'individu que sur celles de son territoire (intégrées via des appariements avec les données INSEE) a été étudié avec des régressions logistiques.

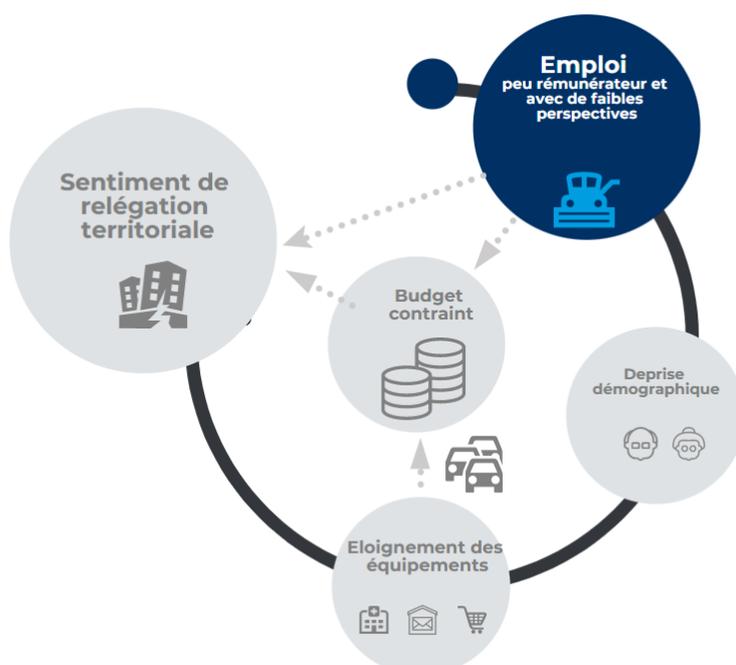
Phase 2 : Les variables redondantes ou ayant peu d'effet sur le sentiment de relégation ont été progressivement écartées afin de restreindre le modèle aux variables les plus pertinentes.

Phase 3 : Un modèle définitif a été réalisé à partir des variables les plus discriminantes.

Tous les résultats présentés dans ce document, même descriptifs, illustrent des variables dont l'effet « toutes choses égales par ailleurs » a été montré.

Pour plus de détail sur la méthodologie suivie, cf. partie 6.

## Un sentiment qui se nourrit du manque de diversité de l'économie locale



Le sentiment de relégation territoriale exprimé par les habitants des zones rurales est fortement nourri par la **situation économique du territoire** (plus que par la situation professionnelle personnelle du répondant). Davantage que la présence de pauvreté ou de chômage, **le manque de dynamisme du marché de l'emploi** sur le territoire alimente le sentiment de vivre dans un territoire abandonné : manque de création d'entreprises, trop grande prégnance des activités agricoles et donc faible diversification des secteurs d'activités, insuffisance de la présence de cadres et professions intellectuelles supérieures, surreprésentation des emplois précaires.

Contrairement à certaines idées reçues, les territoires ruraux français ne sont pas marqués par une forte pauvreté (à 60 % du revenu médian) ou un chômage significativement plus élevé qu'en moyenne. En effet, en moyenne **90 % des actifs sont en emploi** dans les bourgs ruraux ainsi que dans les communes rurales à habitat dispersé ou très dispersé, contre 87 % dans les grands centres urbains. Le **taux de pauvreté** oscille quant à lui entre 13 % dans les bourgs ruraux 14 % dans le rural à habitat dispersé ou très dispersé, soit des taux même **légèrement inférieurs** à ceux constatés dans les grands centres urbains (15 %). Les disparités de revenus sont également légèrement plus faibles dans les espaces ruraux, ce qui témoigne d'une plus grande homogénéité des niveaux de vie : en moyenne le rapport interdécile du revenu disponible est de 2,7 dans les communes rurales à habitat dispersé ou très dispersé et de 2,8 dans les bourgs ruraux, contre 3,4 dans les grands centres urbains.

C'est avant tout la nature et la diversité des emplois des résidents qui explique les variations du sentiment de relégation au sein des communes rurales :

Davantage que l'absence d'emploi ou la présence de pauvreté, nos travaux montrent que le sentiment de relégation territoriale en zone rurale est fortement nourri par la nature des emplois présents sur le territoire. Les caractéristiques des territoires et donc, d'une certaine manière, **la dynamique du marché de l'emploi** jouent davantage que la situation professionnelle du répondant.

Vivre dans une commune considérée comme « hors d'attraction des villes » par l'Insee<sup>16</sup>, c'est-à-dire dont moins de 15% des actifs travaillent au sein du pôle le plus proche, n'influe pas sur le sentiment de relégation<sup>17</sup>.

Parmi les différents critères qui augmentent significativement le sentiment de relégation en zone rurale figure en bonne place, **une plus forte présence d'agriculteurs sur le territoire concerné, et une certaine faiblesse de la présence de cadres et professions intellectuelles supérieures**<sup>18</sup>. Or, la faiblesse de l'emploi cadre et la force de l'emploi indépendant et agricole sont, nous l'avons vu, des caractéristiques fortes du marché de l'emploi des territoires ruraux. Et au sein même du rural, cette particularité se renforce avec la dispersion de l'habitat. Ainsi, les communes rurales à habitat très dispersé sont bien plus concernées par ce phénomène : jusqu'à 15 % des actifs occupés du rural très dispersé sont agriculteurs et 8 % sont cadres, tandis que 6 % des actifs occupés du rural dispersé sont agriculteurs et 10 % cadres et que 2 % des actifs occupés des bourgs ruraux sont agriculteurs et 12 % cadres.

---

<sup>16</sup> Catégorie issue du zonage en aires d'attraction des villes 2020 de l'Insee. Les différentes données et typologies mobilisées sont présentées en détail dans la partie VII de ce document.

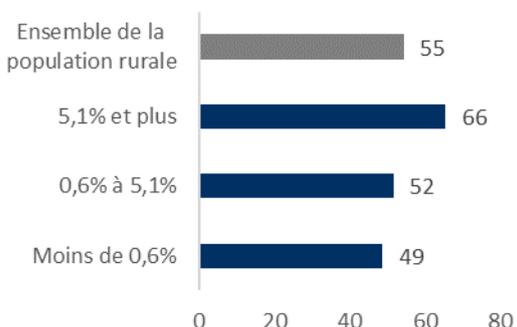
<sup>17</sup> Le fait de vivre dans une commune « hors attraction des villes » n'augmente pas la probabilité « toutes choses égales par ailleurs » d'avoir le sentiment de vivre dans un territoire délaissé, comme le montre la régression logistique présentée en fin de document.

<sup>18</sup> La régression logistique présentée en fin de document confirme que l'impression de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics est plus forte dans les communes rurales, « toutes choses égales par ailleurs », lorsque la proportion d'agriculteurs exploitants au sein de leur population active occupée est supérieure à 5,1 %, et lorsque la proportion de cadres au sein de la population active occupée est inférieure à 6,4 %.

### GRAPHIQUE 3 : IMPORTANCE DU SENTIMENT DE RELEGATION TERRITORIALE EN ZONE RURALE SELON LES EMPLOIS OCCUPES DANS LE TERRITOIRE

« Avez-vous le sentiment d’habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ? » (cumul des réponses « Oui, tout à fait » et « Oui, plutôt »)

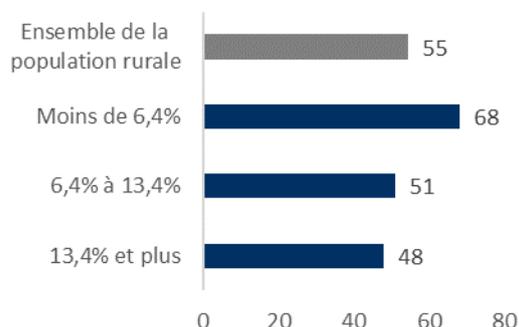
**SELON LA PART D’AGRICULTEURS EXPLOITANTS DANS LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE**



Source : Crédoc, Enquête Conditions de Vie et aspirations, vague de juillet 2022 et Insee, Recensement 2018. Champ : répondants de 15 ans et plus résidant en zones rurales.

Note de lecture : 66% des habitants des communes rurales dont la part d’agriculteurs exploitants au sein de la population active occupée est égale ou supérieure à 5,1% ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé des pouvoirs publics

**SELON LA PART DE CADRES DANS LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE**

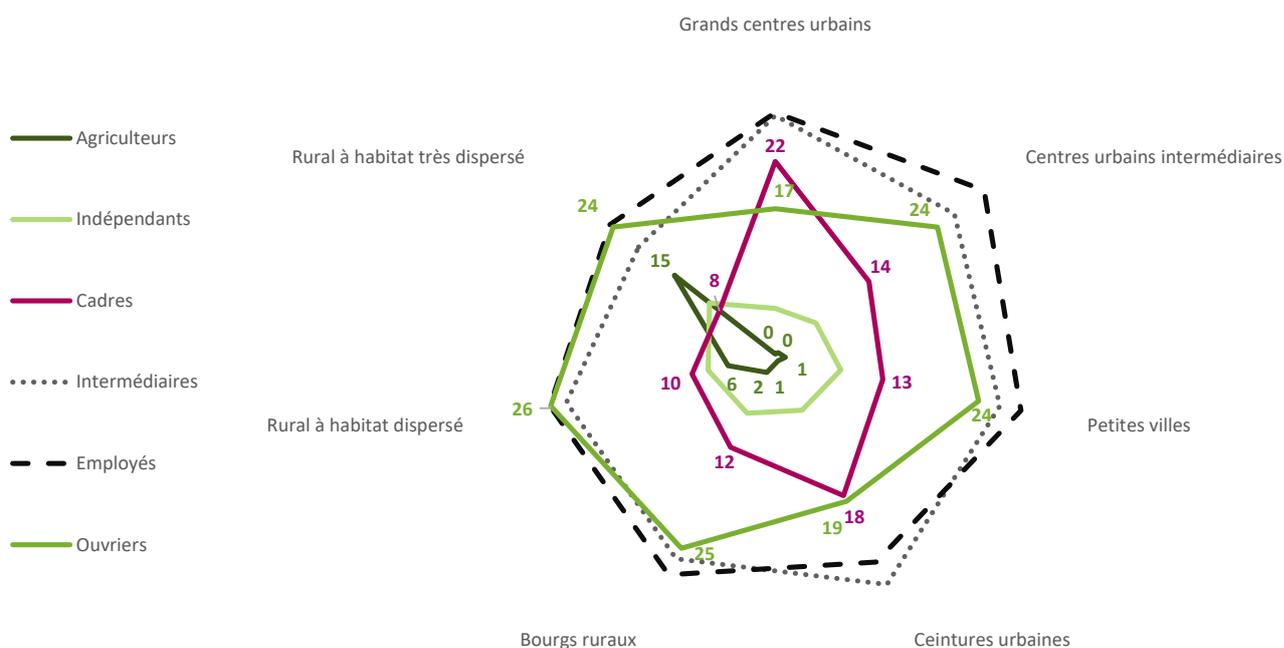


Source : Crédoc, Enquête Conditions de Vie et aspirations, vague de juillet 2022 et Insee, Recensement 2018. Champ : répondants de 15 ans et plus résidant en zones rurales.

Note de lecture : 68% des habitants des communes rurales dont la part de cadres au sein de la population active occupée est inférieure à 6,4% ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé des pouvoirs publics

Source : Crédoc, Enquête Conditions de Vie et aspirations, vague de juillet 2022 et Insee, Recensement 2018. Champ : répondants de 15 ans et plus, actifs occupés, résidant en zones rurales.

### GRAPHIQUE 4 : PCS DES ACTIFS OCCUPES SELON LES TERRITOIRES



Source : Insee, Recensement de la population, 2018. Champ : communes de France hors Mayotte. Note de lecture : les communes rurales à habitat dispersé ou très dispersé comptent en moyenne 15 % d’agriculteurs.

Alors même qu'une tertiarisation de l'économie<sup>19</sup> s'est opérée dans une partie des territoires ruraux, de manière corrélée à la faible présence de cadres et professions intellectuelles supérieures (et également en liaison avec le vieillissement de la population, nous y reviendrons), la part de **diplômés du supérieur est moins élevée dans les espaces ruraux** : alors que 35 % des habitants des grands centres urbains sont diplômés du supérieur, la proportion tombe à 23 % dans les bourgs ruraux, et 21 % dans le rural dispersé. Corrélativement à la nature des emplois passés ou actuels, les **niveaux de vie médians, et du 9<sup>ème</sup> décile sont moins élevés** que dans les grands centres urbains.

**TABLEAU 3 : NIVEAU DE REVENUS SELON LE TYPE DE TERRITOIRE**

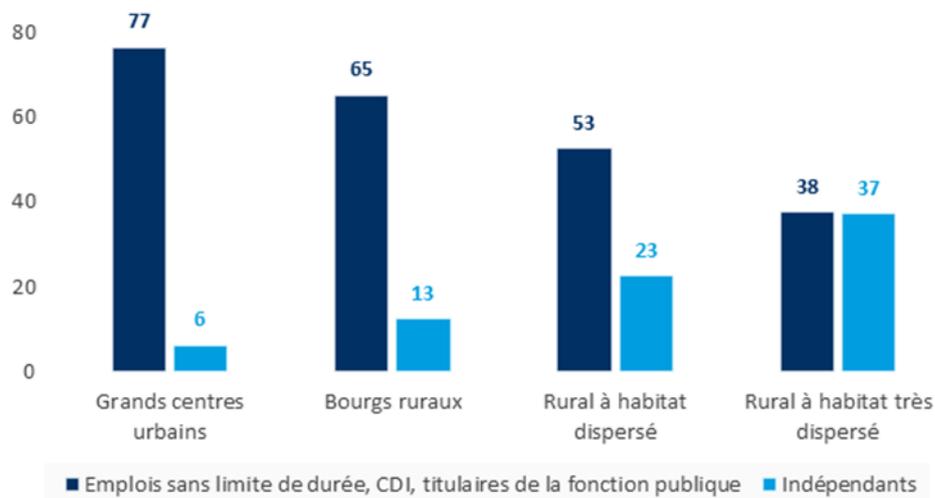
|  | Grands centres urbains | Bourgs ruraux | Rural à habitat dispersé | Rural à habitat très dispersé |
|--|------------------------|---------------|--------------------------|-------------------------------|
| Revenu disponible médian par unité de consommation                   | 23k€                   | 22k€          | 22k€                     | 20k€                          |
| 9 <sup>e</sup> décile du revenu disponible par unité de consommation | 42k€                   | 36k€          | 36k€                     | 32k€                          |
| Rapport interdécile du revenu disponible                             | 3,4                    | 2,8           | 2,8                      | 2,7                           |

Source : Insee, Dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (Filosofi) 2018. Champ : commune de France, hors Mayotte. Les médianes et 9<sup>e</sup> déciles non disponibles au niveau de la commune ont été imputés au niveau de l'EPCI. Note de lecture : le revenu médian par unité de consommation des communes rurales à habitat dispersé ou très dispersé est en moyenne de 21 000 euros.

Les actifs des territoires ruraux sont, en outre, **moins souvent dans des emplois stables par rapport à l'avenir (en CDI ou dans la fonction publique) et sont plus souvent indépendants**. Ainsi, en moyenne, 38 % des personnes travaillant dans des communes du rural très dispersé et 38% de celles travaillant dans le rural dispersé ont un emploi « sans limite de durée », contre 65 % des personnes travaillant dans des bourgs ruraux et jusqu'à 77 % des de celles travaillant dans des grands centres urbains. Dans le même temps, **37 % des actifs occupés en rural très dispersé, 23% des actifs occupés en rural dispersé et 13 % des de ceux des bourgs ruraux sont travailleurs indépendants** contre seulement 6 % de ceux des grands centres urbains.

<sup>19</sup> MORIN Bruno, « Qui habite en milieu rural ? », *Informations sociales*, 2011/2 (n° 164), p. 11-22. DOI : 10.3917/inso.164.0011. URL : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2011-2-page-11.htm>

GRAPHIQUE 5 : NATURE DE L'EMPLOI SELON LE TYPE DE TERRITOIRE



Source : Insee, Recensement, 2018. Champ : communes de France hors Mayotte. Note de lecture : Les communes rurales à habitat dispersé comptent 23% de travailleurs indépendants (emploi au lieu de travail).

Emplois peu qualifiés, moins stables et revenus modestes dans les espaces ruraux que dans les centres urbains, on retrouve ici la ligne de démarcation d'un marché du travail de plus en plus polarisé que Goos et Manning<sup>20</sup> dépeignent entre d'un côté des « *lovely jobs* », emplois à forte valeur ajoutée pour les plus diplômés, les cadres, et des « *lousy jobs* », emplois de mauvaise qualité dans des secteurs comme la vente au détail, la logistique, la restauration, la construction, les livraisons ou les soins (santé, *care* mais aussi éducation). Cette polarisation entraîne partout en Europe de fortes inquiétudes<sup>21</sup> et nos travaux montrent qu'elle participe du **sentiment d'abandon** des habitants des zones rurales. Yaëlle Amsellem-Mainguy dans ses travaux qualitatifs sur les jeunes femmes vivant dans des communes rurales résume ainsi leur situation à l'égard du marché du travail « *Il est attendu d'elles qu'elles soient peu regardantes sur le type d'emploi, les conditions de travail, qu'elles se montrent « prêtes à tout » pour travailler dans un territoire où les emplois manquent. [...] Alors que les filières générales imposent de quitter le territoire, les filières professionnelles locales sont limitées à quelques domaines, notamment pour les filles : service à la personne, vente, restauration, médico-social, des filières elles-mêmes plus ou moins calquées sur la faible diversité des emplois locaux disponibles* »<sup>22</sup>.

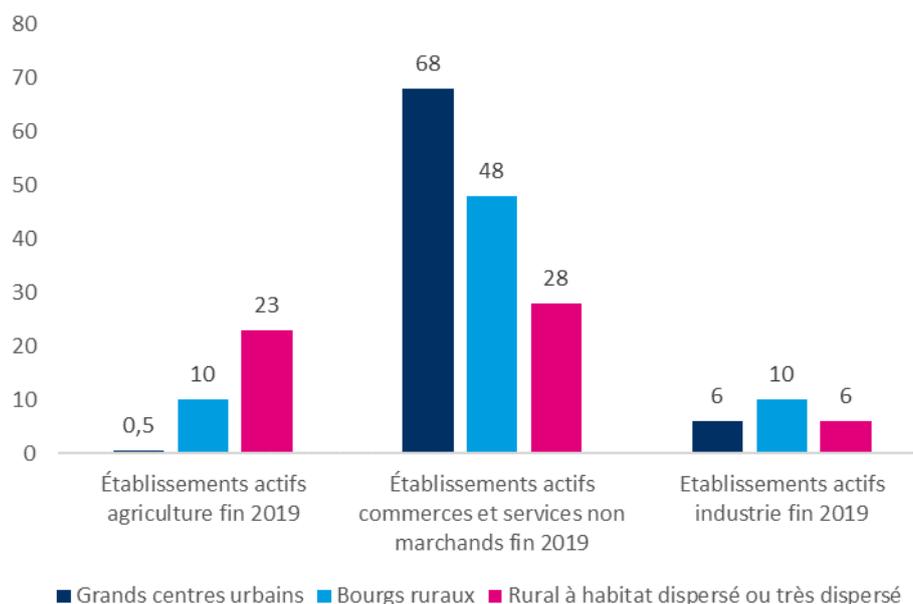
Les emplois dans les territoires ruraux diffèrent toujours en effet profondément de ceux proposés dans les territoires urbains. Là où les grands centres urbains comptent seulement en moyenne 0,5 % d'établissements actifs dans le secteur agricole et 68 % d'établissements actifs dans le commerce et les services non-marchands à la fin 2019, les bourgs ruraux en comptent respectivement 10 % et 48 % et le rural à habitat dispersé ou très dispersé 23 % et 28 %, soit **presque autant d'établissements agricoles que de services**.

<sup>20</sup> GOOS M. et MANNING A. ), « Lousy and Lovely Jobs: The Rising Polarization of Work in Britain », *Review of Economics and Statistics*, vol. 89, no 1, p. 113-133, 2007

<sup>21</sup> AUTOR David H. et DORN D., « The Growth of Low-Skill Service Jobs and the Polarization of the US Labor Market », *American Economic Review* 2013, 103(5): 1553-1597 <http://dx.doi.org/10.1257/aer.103.5.1553>.

<sup>22</sup> AMSELLEM-MAINGUY Yaëlle, « Chapitre 4 - Marché du travail versus offre disponible », dans : *Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*, sous la direction de AMSELLEM-MAINGUY Yaëlle. Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2021, p. 135-165. URL : <https://www.cairn.info/les-filles-du-coin--9782724627350-page-135.htm>

## GRAPHIQUE 6 : SECTEUR DES ETABLISSEMENTS ACTIFS FIN 2019 SELON LE TYPE DE TERRITOIRE



Source : Insee, 2022, Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores). Champ : communes de France hors Mayotte. Note de lecture : fin 2019, les communes rurales à habitat dispersé ou très dispersé comptent en moyenne 28% d'établissements actifs de commerces et de services non marchands.

Au-delà du secteur d'activité, les **entreprises présentes dans les territoires ruraux sont plus souvent de petite taille**. Les données du fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) de l'Insee révèlent un pourcentage nul d'établissement de dix salariés ou plus présents dans les communes rurales à habitat dispersé ou très dispersé. Cette part d'établissements de dix salariés ou plus passe à 14 % au sein des bourgs ruraux, tout en restant inférieure à la proportion constatée (20 %) dans les grands centres urbains.

**La création d'entreprises y est moins dynamique**. Seuls 14 % des établissements des communes rurales à habitat dispersé ou très dispersé actifs à la fin de l'année 2020 ont été créés au cours de l'année, contre 18 % des établissements actifs des grands centres urbains.

Pierre Vermeren décrit ainsi en partant de l'exemple de Stenay dans la Meuse<sup>23</sup> un processus silencieux, continu, implacable, de destruction des activités qui entraînent dans leurs sillons les autres emplois « En quelques années, le canton qui compte son chef-lieu et dix-huit villages perd la majorité de ses 6 000 emplois : 1 000 emplois militaires par départ progressif de l'armée ; destruction des emplois agricoles et sylvicoles, que l'on peut estimer à 1 500 ; destruction des emplois industriels des deux usines, à hauteur de 800 sur 1 000 (non comptés 84 emplois en cours de destruction cet hiver 2018-2019 dans la dernière grande usine, une papeterie, passée de 500 à 120 emplois de ce fait) ; fermeture de l'abattoir et des grandes entreprises de BTP (plus de 500 emplois) ; **et, par voie de conséquence, rétraction des emplois publics, artisanaux et commerciaux** (que l'on peut estimer à 200 emplois pour le seul commerce). Cela représente, au bas mot, la destruction nette de 4 000 emplois en une quarantaine d'années, que ne compense que de manière réduite la création d'emplois administratifs et de services à la personne, notamment à cause de l'effondrement démographique induit. »

### L'évolution du traitement des inégalités territoriales par les politiques publiques

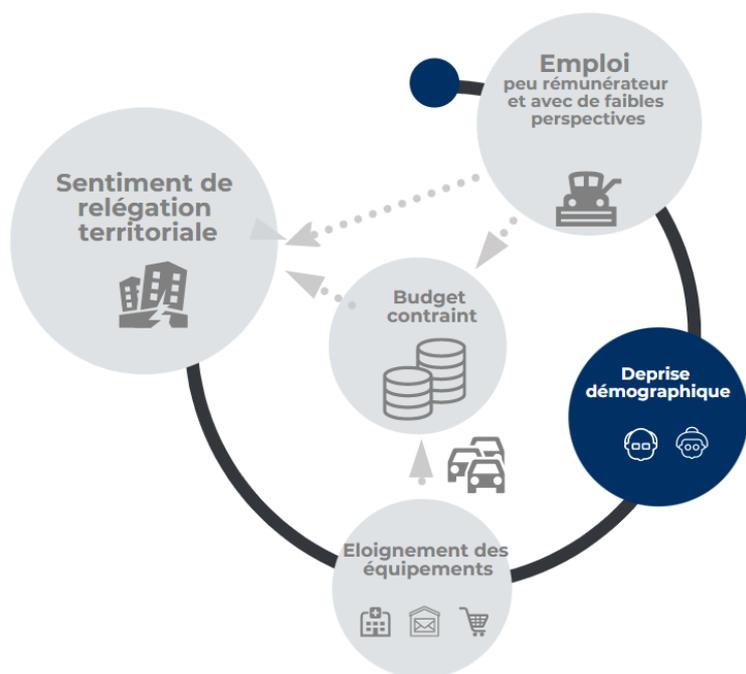
« **Au début des années 1960**, ces derniers [les États européens] ont mis en œuvre des politiques visant à intégrer les régions les plus faibles dans les économies nationales. Ces politiques étaient axées sur le **développement industriel** et reposaient sur l'augmentation des investissements dans les régions en difficulté, ainsi que sur la création d'emplois. Les **entreprises privées** étaient incitées à s'installer dans ces régions par des **subventions et des réductions d'impôts**, les industries nationalisées devaient y réaliser leurs investissements, et les **investissements publics et les projets d'infrastructure** devaient y être prioritairement implantés. La politique française d'aménagement du territoire, développée à partir du milieu des années 1950 pour mettre fin à la division entre « Paris et le désert français », l'illustre (...).

Ces politiques ont évolué **au cours des années 1980**, après le développement du nouveau régionalisme et le déclin de la capacité de l'État à gérer le développement des territoires, dans un contexte caractérisé par la **mobilité accrue du capital et le développement des fonds structurels européens**. Elles ont alors privilégié le soutien à la croissance endogène aux régions et conduit à l'instauration de **relations plus compétitives entre les régions**, en parallèle aux relations de complémentarité qui caractérisaient le modèle précédent de développement régional. Cela a pu conduire à une certaine **différenciation** des territoires nationaux, du fait de la constitution progressive d'économies régionales ayant leurs propres caractéristiques, des infrastructures ainsi que des arrangements institutionnels particuliers et des trajectoires de développement distinctes. Mais, si la logique d'égalité des territoires est ainsi passée en arrière-plan des politiques étatiques, des programmes de **soutien aux territoires en difficulté** ont continué à être développés. **En France, les transferts sociaux permettent d'expliquer le décalage croissant, depuis les années 1980, entre les inégalités régionales de production et la réduction concomitante des inégalités de revenu par tête**

DUPUY Claire, « Inégalités territoriales », dans : PASQUIER Romain éd., *Dictionnaire des politiques territoriales*. Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2020, p. 288-293. DOI : 10.3917/scpo.pasqu.2020.01.0288. URL :

<sup>23</sup> VERMEREN Pierre, « Le dévoilement d'une France méconnue », *Le Débat*, 2019/2 (n° 204), p. 4-15. DOI : 10.3917/deba.204.0004. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-debat-2019-2-page-4.htm>

### III. Une déprise démographique



La faiblesse de la création de nouveaux établissements, la nature précaire et peu qualifiée des emplois de la commune de résidence, va de pair avec un **manque d'attractivité démographique**. Le sentiment d'abandon est ainsi plus fort chez les personnes habitant des territoires en déprise démographique, et chez les personnes âgées elles-mêmes.

Comme le rappellent Hervé Marchal et Jean-Marc Stébé, « *Au lendemain de la Révolution française, la France est dans sa grande majorité rurale : près de 80 % de la population résident dans les campagnes ; elle est aussi paysanne : plus de 80 % des ruraux sont agriculteurs ou dépendent directement de l'activité agricole. Deux siècles plus tard, le monde rural a vu une très grande partie de sa population s'éroder. **L'exode agricole**, souvent appelé exode rural, a **marqué les esprits** bien au-delà du cercle des économistes ruraux, ne serait-ce que par sa connotation biblique évoquant un déplacement massif de population. Il s'est produit en effet en un peu plus d'un siècle, en Europe, et **de façon plus particulière en France**, un phénomène économique et social de grande envergure : **le changement de métier et souvent de domicile** de plusieurs millions de familles issues du milieu agricole.* »<sup>24</sup>. Aujourd'hui, seul 17 % de la population française réside dorénavant dans des communes rurales à habitat dispersé ou très dispersé (contre 38 % dans des grands centres urbains), et les personnes âgées s'y trouvent largement surreprésentées : les personnes de **plus de 60 ans représentent en moyenne 31 % de la population** de ces communes (contre 23% de la population des grands centres urbains)<sup>25</sup>.

D'après Mickaël Blanchet, il existe « **trois dynamiques démographiques propres au vieillissement des espaces ruraux** :

- une dynamique de fin de cycle où la population de 60-75 ans n'est pas renouvelée et débouche sur un grand vieillissement prononcé ;
- une phase intermédiaire entre les deux âges où le nombre de personnes de 60-75 ans contribue à maintenir un niveau élevé de vieillissement ;

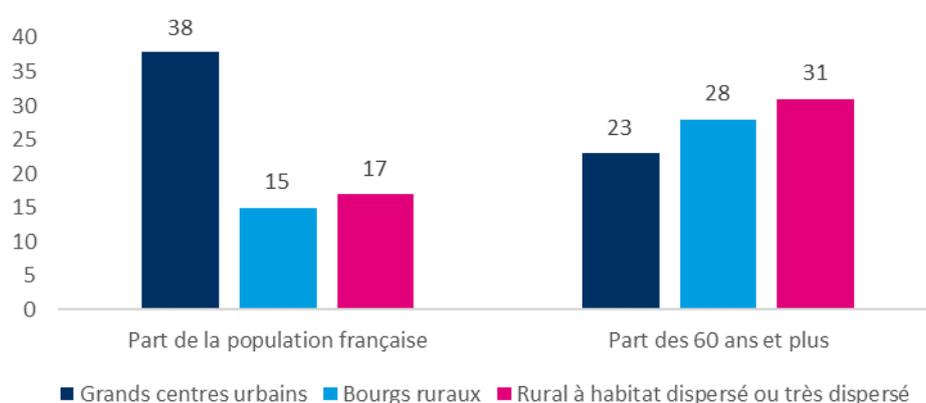
<sup>24</sup> MARCHAL Hervé, STEBE Jean-Marc, « Évolution, tensions et complémentarité entre le rural et l'urbain » in *La sociologie urbaine*, 2018.

<sup>25</sup> INSEE, recensement 2018

- et une dynamique démographique où *l'arrivée* de jeunes retraités contribue à un vieillissement élevé de la population mais déséquilibré en faveur des personnes âgées de 60 à 75 ans. »<sup>26</sup>

Les données révèlent le caractère marginal de cette troisième dynamique. En effet, les nouveaux arrivants sont peu nombreux. De même, rares sont les naissances. Alors que l'évolution médiane de la population entre 2013 et 2018<sup>27</sup> était de 0,45 % dans les grands centres urbains, elle n'était que de 0,23 % dans les bourgs ruraux et **était nulle (de 0 %) dans les communes à l'habitat rural dispersé, et de -0,31% dans les communes à l'habitat rural très dispersé.**

**GRAPHIQUE 7 : PART DE LA POPULATION FRANÇAISE ET DE LA POPULATION DE 60 ANS ET PLUS SELON LE TYPE DE TERRITOIRE**



Source : Insee, Recensement, 2018. Champ : communes de France hors Mayotte. Note de lecture : 38% de la population française vit dans un grand centre urbain.

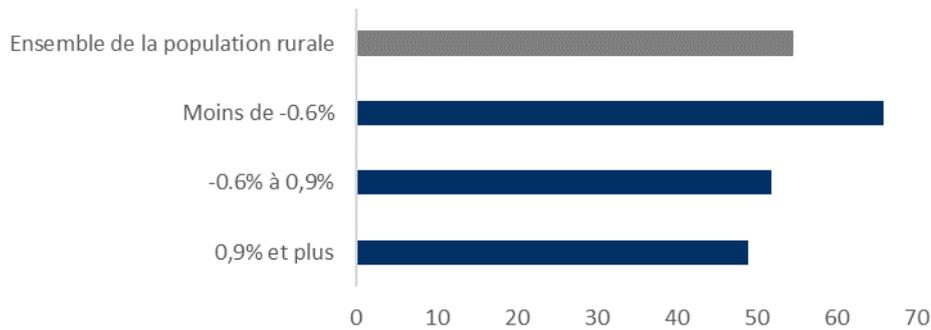
Nos travaux statistiques montrent que l'impression de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics est plus forte dans les communes rurales les plus touchées par la **déprise démographique**<sup>28</sup>.

<sup>26</sup> BLANCHET, Mickaël, « Le vieillissement des campagnes : éléments d'introduction démographique et géographique » in *Gérontologie et société*, 2013/3, vol.36/n°146, p21 à 38. URL : <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2013-3-page-21.htm>

<sup>27</sup> Insee, *Recensement*, 2018

<sup>28</sup> Ces communes sont marquées par une diminution de leur population plus conséquente que dans les autres communes rurales (de l'ordre de - 0,6 % entre 2013 et 2018). Et ce, toutes choses égales par ailleurs, comme le montre la régression logistique présentée en fin de document

**GRAPHIQUE 8 : IMPORTANCE DU SENTIMENT DE RELEGATION TERRITORIALE EN ZONE RURALE SELON LE TAUX D'EVOLUTION ANNUEL DE LA POPULATION ENTRE 2013 ET 2018**



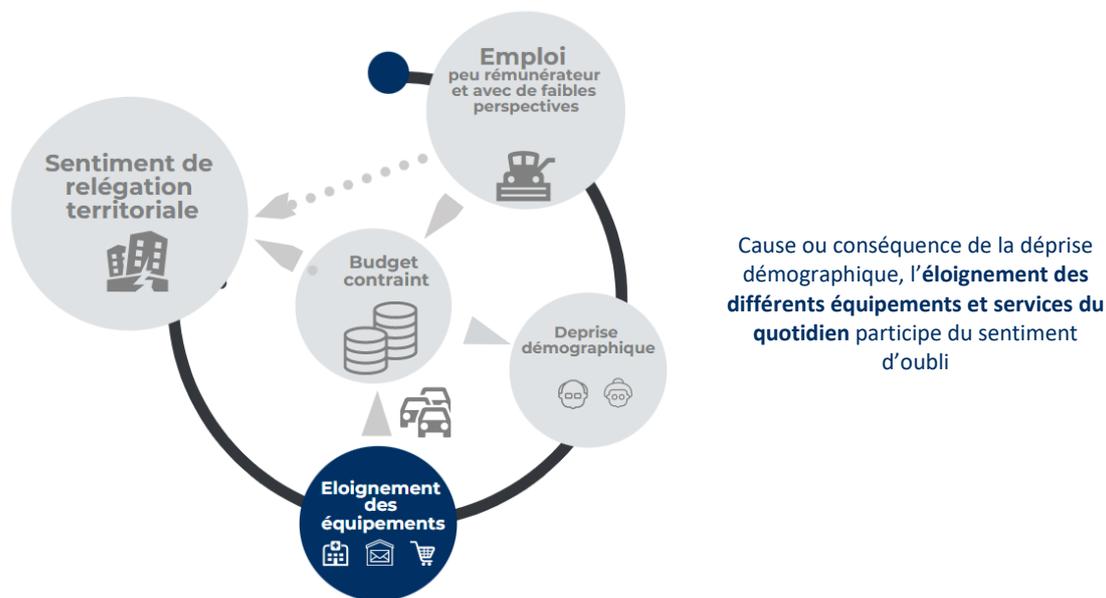
Source : Crédoc, Enquête Conditions de Vie et aspirations, vague de juillet 2022 et Insee, Recensement 2018. Champ : répondants de 15 ans et plus résidant en zones rurales.

Note de lecture : 66 % des habitants des communes rurales dont le taux d'évolution annuel de la population entre 2013 et 2018 est inférieur à moins 0,6 % ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé des pouvoirs publics (cumul des réponses « Oui, tout à fait » et « Oui, plutôt » à la question « Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ? »)

L'impression de vivre dans un territoire mis de côté est donc davantage évoqué par des personnes résidant dans des **territoires** « ne participant que de façon limitée et dans une situation de dominé, aux processus qui régissent la production et le fonctionnement des systèmes sociospatiaux dominants ». Pierre Couturier identifie quatre facteurs de marginalité : à l'égard de la position géographique et des flux des grandes agglomérations, à l'égard de la production de richesse, à l'égard des constructions identitaires et à l'égard de la représentation politique, en relation avec leur faible poids démographique. Il note que « la charge symbolique des espaces marginaux est faible voire nulle ou bien connotée négativement au sein de la société englobante. Ils ne font l'objet ni de pratiques collectives, ni de représentations susceptibles de les intégrer à des processus de construction identitaires. Une partie au moins de leurs habitants intègre cette **dévalorisation**, contribuant à reproduire des représentations péjoratives de l'espace de vie au sein des sociétés locales. Ces représentations **se fondent largement sur une histoire démographique dominée par l'exode rural et le vieillissement**. Faute de projet territorialisant, les sociétés locales se projettent difficilement dans l'avenir. »<sup>29</sup>

<sup>29</sup> COUTURIER, Pierre, « Espaces ruraux marginaux ou fragiles : les catégories analytiques à l'épreuve des pratiques socio-spatiales dans le Haut-Foréz », *Noréis* [En ligne], 202 | 2007/1, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 24 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/norois/1607> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/norois.1607>

## IV. L'éloignement des équipements



Comme le résume la chercheuse Chloé Devez, trois temps de réformes de l'administration publique ont conduit à la **fermeture de services publics** (tribunaux, maternités, trésoreries, bureaux de poste), depuis la fin des années 1980<sup>30</sup> en particulier dans les campagnes<sup>31</sup> :

- premier temps : la décentralisation de l'action publique et le **regroupement des services au sein des intercommunalités** ;
- deuxième temps : avec les lois de finances de 2001 les managers des administrations publiques suppriment et regroupent des établissements identifiés comme **insuffisamment rentables**.
- plus récemment la **dématérialisation** des démarches administratives s'accompagne en 2019 du label France services avec notamment l'ouverture, dans les espaces ruraux, d'espaces d'accompagnement aux démarches en ligne.

Les territoires ruraux se caractérisent de facto aujourd'hui par **un éloignement important des populations aux différents équipements et services**. Dans le cadre d'une étude sur les centralités à échelles locales et intercommunales, l'INRAE-CAESER et l'ANCT proposent en 2021 une typologie des communes métropolitaines en cinq catégories selon leur niveau de centres d'équipements et de services<sup>32</sup>. Ses auteurs définissent la centralité « par le fait qu'elle concentre des commerces et services

<sup>30</sup> DEVEZ Chloé, « De la mutualisation du service public à la délégation. Le cas des agents de la Mutualité sociale agricole d'un guichet rural France services », *Revue des politiques sociales et familiales*, 2022/4 (n°145), p. 47-63. DOI : 10.3917/rpsf.145.0047. URL : <https://www.cairn.info/revue-des-politiques-sociales-et-familiales-2022-4-page-47.htm>

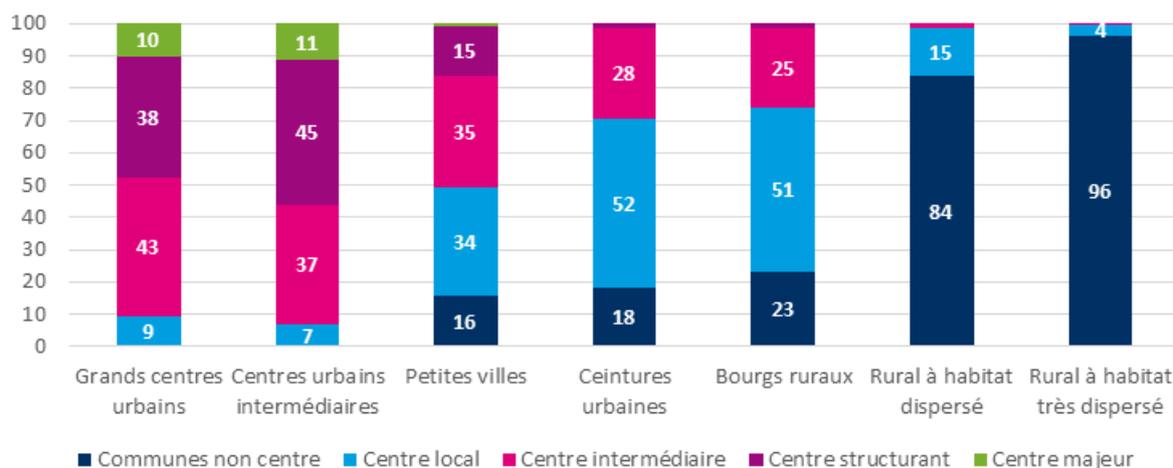
<sup>31</sup> BARCZAK A., HILAL M., 2016, L'accès aux commerces et services dans les territoires de vie du quotidien, in BLANCARD S., DETANG-DESSENDRE C., RENAHY N. (dir.), *Campagnes contemporaines. Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Versailles, Quæ, p. 97-116.

COURCELLE T., FIJALKOW Y., TAULELLE F. (dir.), 2017, *Services publics et territoires. Adaptations, innovations et réactions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

<sup>32</sup> HILAL M., LE BRIS E., TOUTIN G., BARBIER M., 2022, *Centralités : comment les identifier et quels rôles dans les dynamiques locales et intercommunales ?* Synthèse, INRAE-CAESER, ANCT, URL : [https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-10/202006\\_EtudeCentralites\\_Synthese.pdf](https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-10/202006_EtudeCentralites_Synthese.pdf)

fréquentés par sa population mais également par les habitants des communes voisines qui ne possèdent pas d'équipements sur place ». Suivant cette catégorisation, seules quelques communes du rural dispersé ou très dispersé disposent d'un nombre suffisant d'équipements et de services de proximité pour être considéré comme « centres locaux »<sup>33</sup> (4 % des communes dans le rural à habitat très dispersé, 15 % dans le rural à habitat dispersé). La situation est plus diversifiée au niveau des bourgs ruraux, parmi lesquels 51 % des communes sont considérées comme des centres locaux, 25 % comme des centres intermédiaires<sup>34</sup>, et 15 % comme des communes non centres.

**GRAPHIQUE 9 : NIVEAU DE CENTRES D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES DES COMMUNES SELON LE TYPE DE TERRITOIRE**



Source : INRAE-CESAER, ANCT 2021. Champ : communes de France métropolitaine. Note de lecture : 15% des communes du rural à habitat dispersé sont considérées comme des centres locaux d'équipements et de services

Cette **difficulté d'accès** participe au sentiment de relégation territoriale : parmi les habitants du rural, 63% des personnes résidant dans une commune non-centre estiment vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics, contre 50% des personnes résidant dans un centre local, et 47% des personnes résidant dans un centre au moins intermédiaire. Laurent Rieutort, Philippe Madeline et Claire Delfosse évoquent ainsi les « vides du territoire », générateurs de sentiment d'abandon et de lassitude pour la population comme pour leurs représentants, les élus locaux<sup>35</sup> et à **l'origine d'une spirale négative, la présence de services et d'équipements pouvant être cause comme conséquence** d'un développement du territoire. Par leur existence dans une commune, les services et équipements constituent une offre qui peut générer sa propre « demande » sur le plan économique : encourager l'installation de nouveaux habitants et professionnels et donc le développement plus général de la commune. De l'autre côté du spectre, le développement d'un territoire, par l'installation de nouveaux habitants notamment, crée une demande en infrastructures, services et équipements qui peut motiver leur installation et encourager davantage le développement du territoire. Qu'ils préfèrent un

<sup>33</sup> D'après la typologie mobilisée, l'offre d'équipement des centres locaux est restreinte autour d'une douzaine d'équipements du quotidien et/ou de proximité : coiffeur, école élémentaire, restaurant, boulangerie, artisans du bâtiment. Les communes non centre ne sont pas nécessairement dépourvu de tout équipement, mais ont une offre insuffisante pour couvrir les besoins quotidiens des habitants de la commune et de ses alentours.

<sup>34</sup> L'offre présente dans les centres locaux s'enrichit dans les centres intermédiaires d'une trentaine de commerces et services (offre de soin de premier recours complète, activité commerciale renforcée...).

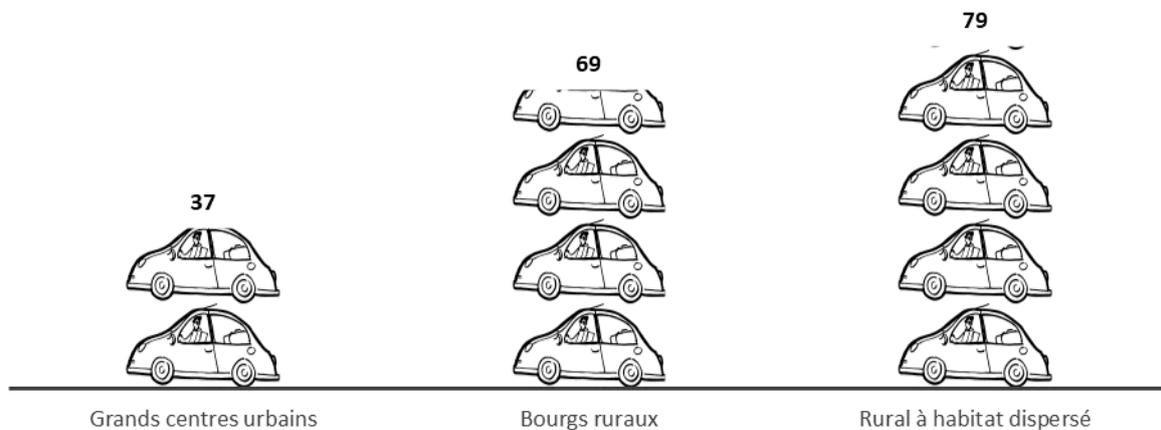
<sup>35</sup> RIEUTORT Laurent, MADELINE Philippe, DELFOSSE Claire, « Quelles géographies de la France rurale ? Réflexions à propos de la nouvelle question de géographie aux concours de l'enseignement secondaire », *Histoire & Sociétés Rurales*, 2018/2 (Vol. 50), p. 7-30. DOI : 10.3917/hsr.050.0007. URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2018-2-page-7.htm>

développement territorial ou qu'ils apparaissent à ses prémisses, les équipements et services semblent être en lien étroit avec ce dernier.

L'éloignement aux équipements et services, couplé à **une offre plus faible de transports en commun** qu'en zone urbaine ou périurbaine, rend les populations rurales **particulièrement dépendantes à la voiture dans leurs déplacements quotidiens**. 37 % des habitants des grands centres urbains se déplacent principalement en voiture, en fort contraste avec les 69 % d'habitants de bourgs ruraux et surtout avec les 79 % des habitants de communes rurales à habitat dispersé faisant de même.

#### GRAPHIQUE 10 : USAGE DE LA VOITURE COMME MOYEN DE DEPLACEMENT PRINCIPAL

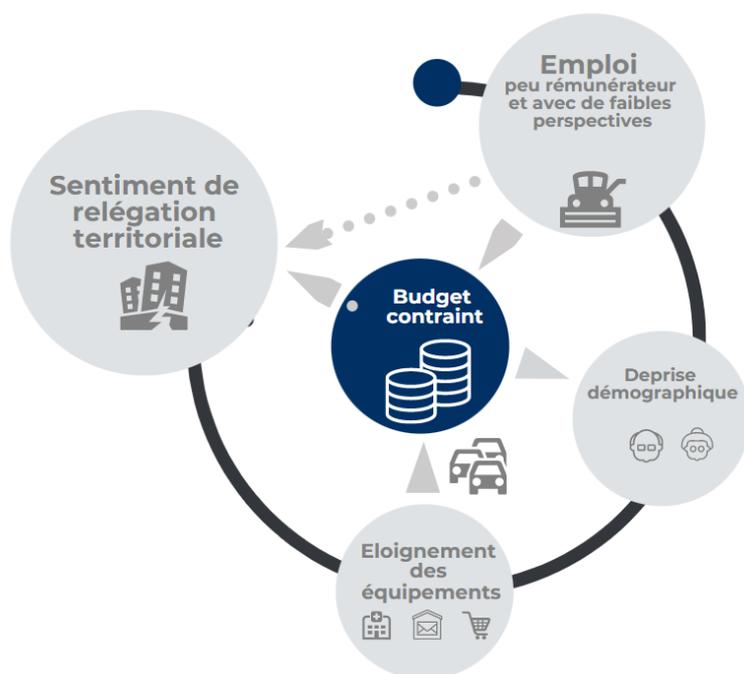
« Quel est le principal mode de déplacement que vous utilisez habituellement (pour vous rendre à votre travail, votre lieu d'études, faire vos courses, vos loisirs, rendre visite à vos proches, etc.) ? »



Source : Crédoc, Enquête Conditions de Vie et aspirations, vague de juillet 2022. Champ : répondants de 15 ans et plus, France entière.

Note de lecture : 79% des habitants des communes rurales à habitat dispersé ou très dispersé indiquent se déplacer principalement en voiture. Réponses à la question :

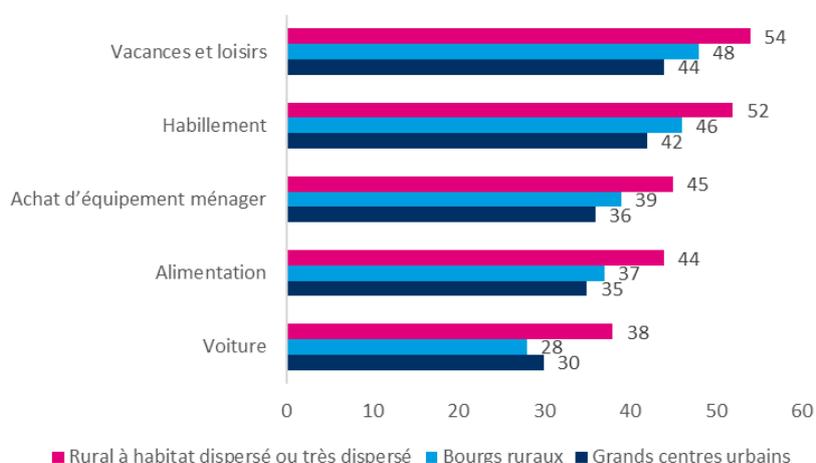
## V. Un budget contraint, une mobilité empêchée



En liaison avec la nature des emplois sur leurs territoires, les habitants des zones rurales disposent de **niveaux de vie moins confortables** qu'ailleurs. Leurs marges de manœuvre financières sont d'autant plus réduites que s'y ajoutent l'augmentation des prix du carburants qui crée le sentiment d'être à la fois **pris en étau financièrement, et empêché dans sa mobilité**, pourtant nécessaire compte tenu de l'éloignement des équipements, et de la faiblesse des infrastructures de transport. Avoir renoncé à se déplacer ou déplorer des restrictions financières fréquentes participent du sentiment d'oubli de la part de la puissance publique.

Financièrement, le **sentiment de devoir régulièrement s'imposer des restrictions sur certaines dépenses** est plus présent en zone rurale. **62 % des personnes** résidant dans le rural à habitat dispersé ou très dispersé déclarent être obligés de s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leur budget, soit bien plus que les habitants des bourgs ruraux (53 %) et des grands centres urbains (53 %). Ces restrictions concernent quasiment tous les postes de leur budget, y compris des dépenses essentielles comme l'**alimentation** (44 % des personnes vivant dans une commune rurale à habitat dispersé contre 37 % de celles vivant dans des bourgs ruraux et 35 % de celles vivant dans des grands centres urbains). De même, 38 % des répondants habitant dans le rural dispersé ou très dispersé se restreignent sur leurs **dépenses de voiture** (28 % dans les bourgs ruraux, 30 % dans les grands centres urbains).

**GRAPHIQUE 11 : SENTIMENT D’ÊTRE OBLIGÉ DE S’IMPOSER SOUVENT DES RESTRICTIONS BUDGETAIRES SUR LES POSTES DE DEPENSES SUIVANTS : VACANCES ET LOISIRS ; HABILLEMENT ; ACHAT D’EQUIPEMENT MENAGER ; ALIMENTATION ; VOITURE**



Source : Crédoc, Enquête Conditions de Vie et aspirations, vague de juillet 2022. Champ : répondants de 15 ans et plus, France entière.

Note de lecture : 54% des habitants des communes rurales à habitat dispersé ou très dispersé indiquent restreindre régulièrement leurs dépenses de vacances et de loisirs. Réponses à la question : « Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ? Sur lesquels particulièrement ? »

En 2022, le budget déjà sous tension des habitants des communes rurales n’a pas été épargné par les effets de **l’inflation qui a touché plus fortement les habitants des zones rurales**<sup>36</sup>. Interrogés sur l’augmentation récente des prix, 71 % des habitants des communes rurales à habitat dispersé ou très dispersé ont indiqué avoir changé leurs comportements, contre 69 % des habitants de bourgs ruraux et 61 % de ceux des grands centres urbains.

Le sentiment de restriction financière, **alimente, toutes choses égales par ailleurs, l’impression d’être oublié des pouvoirs publics** par les habitants des espaces ruraux.

La sensibilité à la hausse des prix de l’énergie est forte. Habitant plus souvent des maisons, et bénéficiant moins des effets de densité urbaine, 58 % des habitants du rural à habitat dispersé ou très dispersé estiment que les **dépenses pour chauffer** leur logement représentent une lourde charge pour le budget de leur foyer (contre 57 % en bourgs ruraux et 50 % en grands centres urbains).

Mais, davantage que le chauffage et l’électricité du logement, c’est le **prix des carburants** qui est sensible dans ces territoires. Dans son enquête sur les cantons ruraux du Grand-Est, Benoît Coquard revient sur le rôle de la **voiture** comme **symbole politique fédérateur**. Il note **l’isolement graduel** de la population des « campagnes en déclin » comme déclencheur de cette instrumentalisation de la voiture. La précarisation et la raréfaction de l’emploi entretiendrait un climat de concurrence généralisée favorisant le repli des **sociabilités sur des petits groupes** restreints d’interconnaissances. **L’éloignement et l’éclatement toujours plus grand des entreprises délocalisées, des services publics, des lieux de vie en communauté**, pousseraient les résidents à **conduire de plus en plus vite pour assurer le lien** de ces lieux avec leur lieu de vie. Cela aurait des effets dévastateurs en termes de

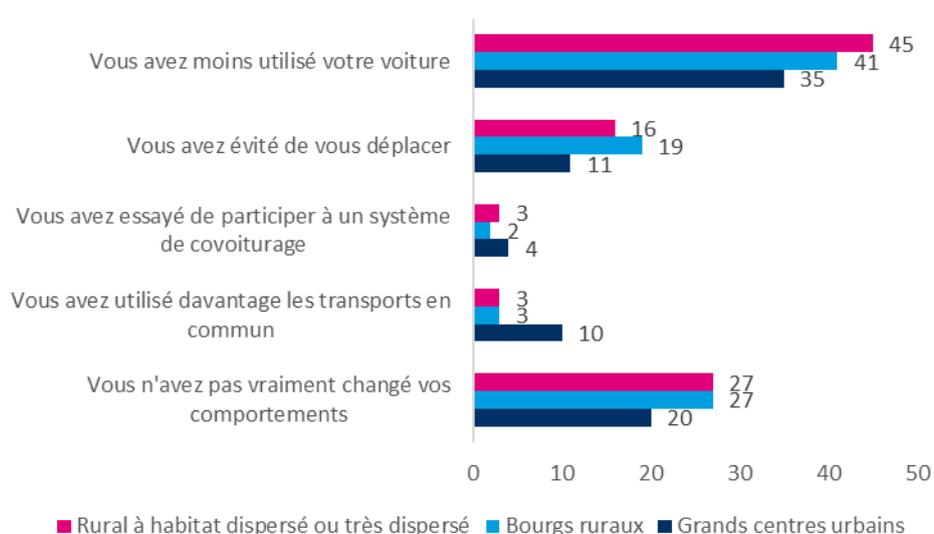
<sup>36</sup> INSEE, Guerre et Prix, Note de conjoncture - juin 2022, 24/06/2022

mortalité sur les routes, notamment chez les jeunes hommes ouvriers, mais générerait aussi une crispation autour de la question de la circulation. La volonté des pouvoirs publics de réguler la circulation automobile en limitant la vitesse ou plaçant des radars nourrit une douleur ressentie par les habitants, celle d'un territoire en **décomposition, morcelé, en déclin économique et dont la reconstitution partielle via les déplacements en voiture entre les différents équipements restants est mise en péril par l'augmentation du coût de la vie**<sup>37</sup>.

Face à la hausse **des prix du carburant** au cours de l'année 2022, les personnes habitant dans des communes rurales signalent plus souvent avoir plus souvent **laissé leur(s) voiture(s) au garage** (45 % dans le rural à habitat dispersé ou très dispersé, 41 % dans les bourgs ruraux, contre 35 % dans les zones urbaines), ou avoir **évit  de se d placer** (respectivement 16 % et 19 % contre 11 %). Tandis que les habitants des zones urbaines ont pu davantage utiliser les transports en communs pour pallier cette hausse (10 %, contre 3 % dans les zones rurales), les habitants du rural sont nombreux   n'avoir « pas vraiment chang  » leurs comportements (27 %, contre 20 % des urbains), en raison du manque d'alternatives.

### GRAPHIQUE 12 :  VOLUTION DES COMPORTEMENTS DE DEPLACEMENTS FACE A L'AUGMENTATION DU PRIX DES ENERGIES

« Face   l'augmentation du prix des  nergies et en particulier devant la flamb e des prix des carburants, quelle a  t  votre attitude principale ? »



Source : Cr doc, Enqu te Conditions de Vie et aspirations, vague de juillet 2022. Champ : r pondants de 15 ans et plus, France enti re.

Note de lecture : 45% des habitants des communes rurales   habitat dispers  ou tr s dispers  indiquent avoir moins utilis  leur voiture.

Autre marqueur du lien entre d placements en voiture et sentiment d'oubli. Pr s des deux tiers des habitants du rural   habitat dispers  (63 %) et jusqu'  71 % des habitants du rural   habitat tr s dispers <sup>38</sup> sont favorables au **mouvement des « Gilets jaunes »** contre 58 % des r sidents de bourgs ruraux et 55 % de ceux des habitants des grands centres urbains. Ce soutien, malgr  quelques

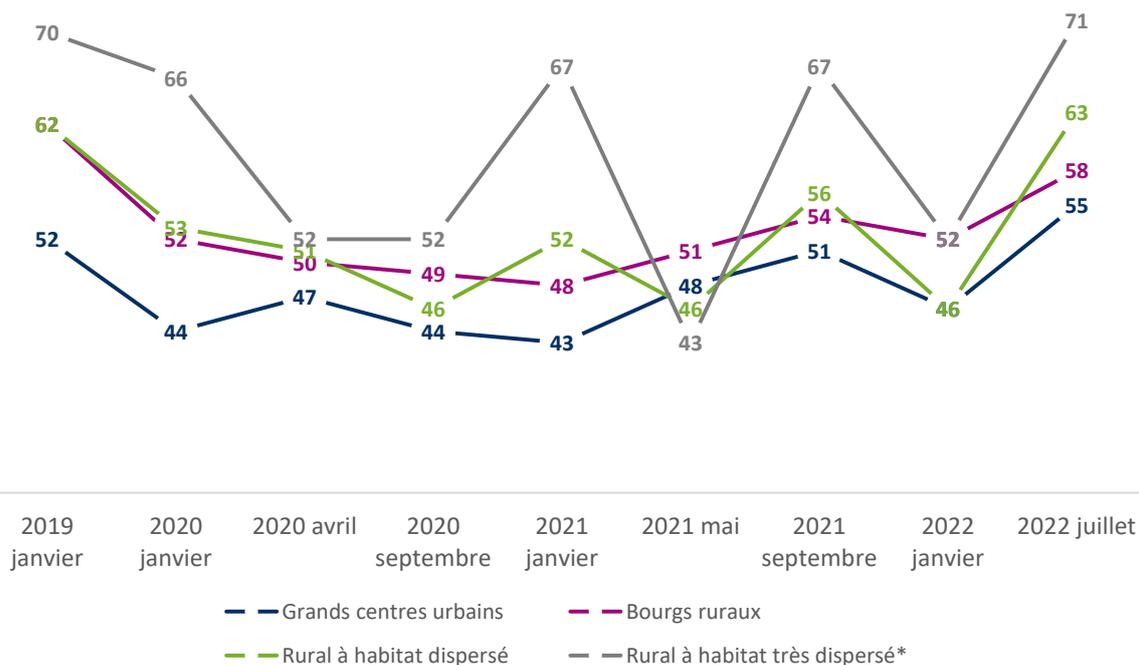
<sup>37</sup> COQUARD, Beno t. *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en d clin*. La D couverte, 2022

<sup>38</sup> Effectifs faibles (58 personnes)

oscillations, reste dans l'ensemble plus important dans le rural que dans l'urbain. Il retrouve en juillet 2022 le niveau observé en janvier 2019.

### GRAPHIQUE 13 : SOUTIEN EXPRIME AU MOUVEMENT DES « GILETS JAUNES »

« En 2018, est apparu le mouvement des « Gilets jaunes », appelant au départ les automobilistes à bloquer les routes pour protester contre la hausse des prix des carburants et demander une baisse des taxes. Quelle est votre attitude à l'égard de ce mouvement ? » - Cumul des réponses « Vous êtes vous-mêmes un 'gilet jaune' », « vous soutenez ce mouvement », « vous avez de la sympathie pour lui ».



Source : Crédoc, Enquête Conditions de Vie et aspirations, vague de juillet 2022. Champ : répondants de 15 ans et plus, France entière.

Note de lecture : 64 % des habitants des communes rurales à habitat dispersé ou très dispersé indiquent être favorables aux gilets jaunes en juillet 2022 contre 63% en janvier 2019.

Les analyses statistiques mettent en évidence la prégnance **de la problématique des déplacements** dans le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics, au travers de l'impact, toutes choses égales par ailleurs de trois critères :

- L'absence d'accès à la voiture
- Le renoncement à au moins un type de déplacement au cours des douze derniers mois
- Une opinion favorable au mouvement des gilets jaunes

## VI. Une spirale qui s’auto-alimente

Différentes caractéristiques objectives des territoires alimentent donc le sentiment de mise à l’écart ressenti par les habitants des zones rurales :

- Une absence de dynamisme du **marché de l’emploi local**, qu’il s’agisse de la **diversité** des postes et secteurs d’activité, de la **sécurité** offerte par ceux-ci, ou des perspectives **salariales** et qui créent, à court terme, de **faibles marges de manœuvre financières**
- Une **mécanique de dépeuplement** et vieillissement et un **éloignement des équipements**, des entreprises, l’insuffisance des infrastructures de transports qui rendent **indispensable le recours à la voiture** pour se désenclaver
- **Une hausse des prix des carburants** qui vient limiter les marges de manœuvre pour faire lien (à l’autre, à l’emploi, aux administrations)

Tous ces facteurs se traduisent dans un fort **pessimisme** par rapport à l’avenir. 56 % habitants du rural à habitat dispersé et 71 % des habitants du rural très dispersé<sup>39</sup> et 58 % des habitants des bourgs ruraux **projetent une dégradation de leurs conditions de vie personnelles au cours des cinq prochaines années** contre 47 % des habitants des grands centres urbains

Ces différentes dimensions sont évidemment imbriquées, s’alimentent et se potentialisent les unes les autres. Comme l’écrit par exemple Isabelle Mallon, « le vieillissement de la population participe de cette fragilisation des territoires : la limitation de la mobilité, le repli sur le domicile privé, les « déprises » induits par l’avance en âge et certaines incapacités, **joint à la restriction des lieux** et des occasions de sociabilité, paraissent entraîner une moindre animation sociale des bourgs et des hameaux du milieu rural isolé. Réciproquement, **l’organisation des territoires** et leur morphologie affectent l’exercice des sociabilités. »<sup>40</sup> La déprise démographique et le plus faible niveau de diplôme, l’absence d’infrastructures expliquent elles-aussi l’atonie de la création ou installation d’entreprises. Le pessimisme par rapport à l’avenir limite la création de projets, etc.

Toutefois, il nous semble que les **dimensions économiques et d’infrastructures** peuvent être considérées comme premières, car les analyses effectuées dessinent le portrait d’une population rurale **fortement attachée à son territoire et appréciant son cadre de vie et aspirant à continuer à vivre dans ces territoires**. Ces habitants ne sont, potentiellement, d’ailleurs pas les seuls à valoriser les atouts de ces territoires. « **L’agriculture, la ruralité, la nature**,<sup>41</sup> loin d’être marginalisées ou obsolètes ou indifférentes, se trouvent être **au centre des attentes des sociétés d’aujourd’hui** concernant leurs conditions de vie actuelles et futures à travers leur **alimentation** (sécurité, santé, plaisir), leur **territoire** (résidence, paysages, loisirs, développement rural, emploi), leurs **ressources naturelles** (pollution, climat, eau, air, biodiversité (...))<sup>42</sup>.

Les jeunes générations et les catégories actives diplômées quittent leur territoire, malgré leur attachement pour leur cadre de vie, pour rejoindre des lieux offrant un marché de l’emploi plus

---

<sup>39</sup> Effectifs faibles (58 personnes)

<sup>40</sup> MALLON Isabelle, « Vieillir en milieu rural isolé : une analyse au prisme des sociabilités », *Gérontologie et société*, 2013/3 (vol. 36 / n° 146), p. 73-88. DOI : 10.3917/gs.146.0073. URL : <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2013-3-page-73.htm>

<sup>41</sup> JOUSSEAUME Valérie, « Les espaces ruraux et l’avenir de la civilisation », *Population & Avenir*, 2018/5 (n° 740), p. 4-8. DOI : 10.3917/popav.740.0004. URL : <https://www.cairn.info/revue-population-et-avenir-2018-5-page-4.htm>

<sup>42</sup> LACOMBE Philippe, « Un nouvel espace pour l’économie rurale ? », *Économie rurale*, 300 | 2007, 17-21.

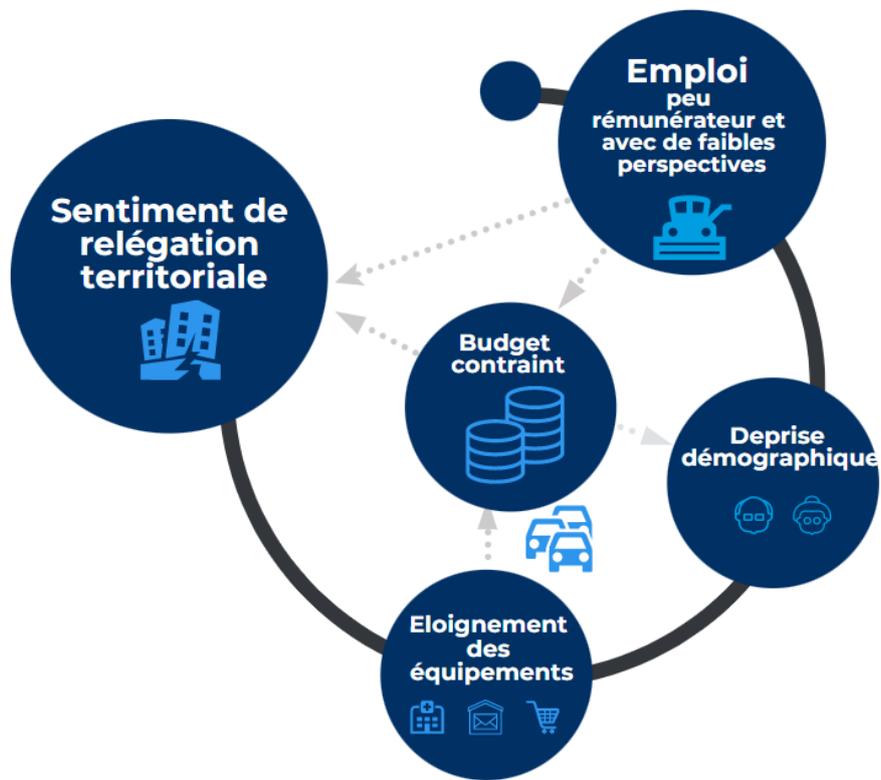
dynamique et attractif (plus d'emplois qualifiés, secteurs économiques plus diversifiés, etc.) et davantage d'offres de formation. Le vieillissement de la population et la rareté de personnel qualifié alimenteraient la faiblesse de l'économie de ces territoires, et consoliderait la structure du marché de l'emploi dans le sens de postes peu qualifiés et rémunérés. En liaison avec le dépeuplement et en cohérence avec des objectifs de rationalisation des dépenses publiques, les infrastructures et équipements se concentrent et s'éloignent, alimentant à leur tour, une faible attractivité des territoires pour les entreprises. L'éloignement des équipements de proximité, les dépenses liées à la voiture dans le contexte d'un budget contraint soumis à rude épreuve par l'inflation entretiennent le mécontentement des habitants à l'égard des pouvoirs publics, et ce d'autant plus s'ils résident dans le rural à habitat dispersé ou très dispersé. Grâce à la protection sociale, les inégalités territoriales de niveau de vie restent en effet, somme toute, relativement contenues par le bas (faible taux de pauvreté ou de chômage). En revanche, les budgets étant aujourd'hui très serrés, la voiture est aussi indispensable que menacée (prix du carburant, interdiction à terme des voitures thermiques, Zones à faibles Émissions, limitation de vitesses, etc.) et l'espoir de perspectives professionnelles, de lien social, ou d'animation de leurs territoires de plus en plus lointain.

**Plus qu'un désir de transformer radicalement la société, ou qu'un souhait d'être « aidés », les habitants du rural semblent aspirer à un territoire de vie redynamisé, où ils puissent continuer à vivre, à évoluer professionnellement, et se projeter dans un avenir moins sombre, où l'État contribue à un « élargissement des capacités de chaque territoire [...] afin qu'il soit en mesure d'ouvrir le champ des possibles quant à sa place au sein des systèmes territoriaux »<sup>43</sup>.**

---

<sup>43</sup> BEHAR, Daniel, 2017, *op cit.*

FIGURE 1 : MECANISMES DE RENFORCEMENT DU MANQUE D'ATTRACTIVITE TERRITORIALE



Source : Crédoc, janvier 2023

## VII. Méthodologie

Les déterminants du sentiment de relégation territoriale, présentés ici de manière descriptive, ont été vérifiés à l'aide de **régressions logistiques au sein de l'échantillon des personnes résidant en zone rurale**.

Le sentiment de relégation est mesuré à l'aide de la question « Avez-vous le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ? – Oui, tout à fait – Oui, plutôt – Non, plutôt pas – Non, pas du tout ». Les modalités de réponses positives et négatives ont été regroupées pour l'analyse.

### A. Étape 1 : recherche des sources, mobilisation des variables, appariement

Différentes sources ont été mobilisées.

#### 1. CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations

L'enquête Condition de vie et aspiration du Crédoc (CDV) est un dispositif existant depuis 1978 et mené trois fois par an. Il repose sur l'interrogation de 3 000 personnes âgés de 15 ans et plus via un questionnaire en ligne d'une heure environ. L'échantillon des répondants est constitué selon la méthode des quotas (sexe, âge, diplôme, PCS, taille d'agglomération, région), calculés à partir des données du recensement Insee. Les données recueillies sont redressées pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale (hors Mayotte). Certains indicateurs n'étant pas disponibles pour les communes d'outre-mer, 3 répondants ont dû être écartés de l'échantillon pour réaliser les régressions logistiques présentées ci-après.

Les données exploitées pour cette étude sont celles de la vague d'enquête menée **en juillet 2022**. 3 475 personnes ont été interrogées lors de cette vague, dont 496 résidant en bourgs ruraux et 573 en commune rural à habitat dispersé ou très dispersé.

Détails des variables mobilisées :

|   |  |
|---|--|
| Données socio-démographiques  | Âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle, niveau de diplôme, niveau de revenu, situation d'emploi   |
| Obligation de restreindre régulièrement son budget                        | Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ? Valeurs : Oui, Non   |
| Renoncement à au moins un déplacement dans les 12 derniers mois           | Au cours des 12 derniers mois, en raison de difficultés liées aux déplacements (en-dehors des périodes de grèves), avez-vous dû renoncer à...<br>. Rendre visite à des proches (amis, famille)<br>. Pratiquer un loisir (activité sportive, visite culturelle, cinéma, etc.)<br>. Vivre une relation sentimentale<br>. Accepter un emploi, suivre des études ou une formation<br>. Réaliser des examens médicaux<br>. Réaliser des démarches administratives<br>. Une autre activité<br>Valeurs : Oui (renoncement à au moins une de ces activités), Non |
| Comportements liés au transport à la suite la hausse du prix du carburant | Face à l'augmentation du prix des énergies et en particulier devant la flambée des prix des carburants, quelle a été votre attitude principale ?<br>1. Vous avez moins utilisé votre voiture   |

|  |  |
|--|--|
|  | <p>2. Vous avez utilisé davantage les transports en commun<br/> 3. Vous avez essayé de participer à un système de covoiturage<br/> 4. Vous avez évité de vous déplacer<br/> 5. Vous n'avez pas vraiment changé vos comportements<br/> Valeurs : Changement (1, 2, 3, 4), Pas de changement (5), Pas de voiture</p>   |
| Opinion sur le mouvement des Gilets Jaunes | <p>En 2018, est apparu le mouvement des « Gilets jaunes », appelant au départ les automobilistes à bloquer les routes pour protester contre la hausse des prix des carburants et demander une baisse des taxes.<br/> Quelle est votre attitude à l'égard de ce mouvement ?<br/> 1. Vous êtes vous-même un « gilet jaune »<br/> 2. Vous soutenez ce mouvement<br/> 3. Vous avez de la sympathie pour lui<br/> 4. Vous ne savez pas quoi en penser<br/> 5. Vous y êtes opposé<br/> 6. Vous y êtes hostile<br/> Valeurs : Favorables (modalités 1, 2, 3), Indifférent (4), Défavorable (5, 6)</p> |

## 2. INSEE

- Recensement de la population, 2018 et 2019,

Le recensement repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Ainsi, chaque année, les résultats du recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes : abandon des informations issues de l'enquête la plus ancienne et prise en compte de l'enquête nouvelle.

Différents indicateurs ont été mobilisés :

|  |   |
|--|---|
| Taux d'évolution annuel de la population 2013-2018                                 | Taux d'évolution calculé à partir des populations communales des recensement de 2013 et 2018.   |
| Indice de vieillissement   | Rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans en 2018.  |
| Part de personnes immigrées  | Part des personnes immigrés au sein de la population de la commune en 2018. Selon la définition de l'Insee, une personne immigrée est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.  |
| Taux d'emploi  | Part des actifs occupés parmi les actifs de 15 à 64 ans en 2018.  |
| Part des salariés en emplois précaires   | Part des résidents de 15 à 64 ans salariés en emploi précaire (ie. pas en contrat à durée indéterminée) en 2018.  |
| Part des « Agriculteurs exploitants » parmi les actifs occupés                     | Part des résidents de 15 à 64 ans actifs occupés appartenant à la PCS « Agriculteurs exploitants » en 2018.   |
| Part des « Cadres » parmi les actifs occupés                                       | Part des résidents de 15 à 64 ans actifs occupés appartenant à la PCS « Cadres et professions intellectuelles supérieures » en 2018.  |
| Part des diplômés du supérieur   | Part des diplômés du supérieur parmi les 15 ans et plus non scolarisés en 2018.   |
| Zonage en aire d'attraction des villes   | L'aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. Une aire est composée d'un pôle, défini à partir de critères de population et d'emploi, et d'une couronne, constitué des communes dont au moins 15% des actifs travaillent dans le pôle.<br>Source et définition : Insee 2020. |
| Éloignements aux équipements des gammes de proximité, intermédiaires et supérieurs | Éloignement en voiture des équipements des gammes de proximité, intermédiaires et supérieurs telles que définies par l'Insee. Variable reprise des indicateurs territoriaux de développement durable produits par l'Insee et le SDES pour le suivi des objectifs de développement durable. Source : recensement 2018 et BPE 2020. |

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Part des résidences secondaires | Part des résidences secondaires parmi les logements de la commune en 2018. Selon la définition de l'Insee, une résidence secondaire est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires. |
|---------------------------------|---|

Ces indicateurs ont été appariés avec la commune de résidence des interviewés de l'enquête Conditions de vie et aspirations de juillet 2022.

- *Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) en géographie au 01/01/2022*

Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. L'objectif principal est de servir de base à des études nationales, ou le plus souvent, locales, pour décrire le tissu économique d'un territoire donné jusqu'au niveau de la commune. Flores couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le secteur d'activité et le type d'employeur (public ou privé, y compris les particuliers employeurs). Flores est construit pour l'essentiel à partir du fichier « Base tous salariés » (anciennement appelé « DADS / DSN »).

Ont été mobilisés :

|  |   |
|--|---|
| Taille des établissements actifs fin 2019              | Parts des établissements actifs de la commune sans salarié, de 1 à 9 salariés, de 10 à 19 salariés, de 20 à 49 salariés, et de 50 salariés ou plus, fin 2019.                               |
| Secteurs d'activité des établissements actifs fin 2019 | Parts des établissements actifs de la commune dans les secteurs de l'agriculture, la construction, l'industrie, le commerce et services marchands, et les services non marchands, fin 2019. |
| Taux de création d'établissements en 2020              | Nombre d'établissements créés en 2020 rapporté au nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2020.   |

Ces indicateurs ont été appariés via le code commune dans la base de données de l'enquête Conditions de vie et aspirations pour décrire la commune des interviewés.

- *Dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (Filosofi) 2018.*

Il s'agit d'un ensemble d'indicateurs produit par l'INSEE sur les revenus déclarés (avant redistribution) d'une part, et sur les revenus disponibles (après redistribution et imputation de revenus financiers non déclarés) d'autre part, à l'échelle communale, supra-communale et infra-communale. Ont été mobilisés :

- Le taux de pauvreté au seuil de 60% du revenu médian
- Les déciles, quartiles et médiane du revenu disponible par unité de consommation
- Le rapport interdécile du revenu disponible par unité de consommation

Les différents indicateurs ont été imputés au niveau de l'EPCI lorsqu'ils n'étaient pas disponibles au niveau de la commune.

Ces indicateurs ont été appariés avec l'enquête CRÉDOC pour améliorer la connaissance des communes de résidence des interviewés.

D'autres sources de données ont également été considérées :

|   |  |
|---|--|
| Niveau de centres d'équipements et de services des communes | Typologie en cinq niveaux de centralité, produite par l'INRAE-CEASER et l'ANCT en 2020. Une commune est identifiée comme non centre, centre local, centre intermédiaire, centre structurant ou centre majeur selon la nature et le nombre d'équipements qu'elle propose à ces habitants.(source BPE INSEE)                             |
| Accès à la fibre  | Part des locaux raccordables FTTH (fibre optique) en 2021.<br>Source : ARCEP, données du 1 <sup>er</sup> trimestre 2019, du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2020 et du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2021  |
| Zonage ABC  | Zonage défini à l'article D304-1 du code de la construction et de l'habitation. Il effectue un « classement des communes du territoire national en zones géographiques en fonction du déséquilibre entre l'offre et la demande de logements ». Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, 2022. |

Les variables numériques continues mesurées à la commune, telles que la part de salariés en emploi précaire ou le taux d'évolution de la population, ont été découpées en **trois catégories selon le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> quartiles** (quartiles calculés sur la population étudiée, soit les communes de résidence des répondants à l'enquête CRÉDOC catégorisées en zones rurales).

## B. Étape 2 : Analyses économétriques réalisées

Les analyses « toutes choses égales par ailleurs » permettent d'évaluer l'effet propre de chacune des variables étudiées sur **le sentiment de vivre territoire délaissé par les pouvoirs publics**, en neutralisant l'effet des autres variables présentes dans le modèle. On peut par exemple en déduire que, à âge égal, vivre dans une commune avec peu d'emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures augmente significativement la probabilité de se sentir relégué territorialement.

**De nombreuses variables ont dans un premier temps été envisagées** pour expliquer le sentiment de relégation territoriale, et intégrées ensemble dans une série de régressions. Les variables correspondaient à la fois aux caractéristiques territoriales propres à la commune de résidence de la personne interrogée (taux de chômage, etc.), et aux caractéristiques individuelles propres à la personne interrogée elle-même (sexe, âge, etc.).

Les variables dont l'effet sur le sentiment de relégation était statistiquement peu significatif ont été **progressivement écartées**, pour aboutir à un **modèle définitif intégrant les variables les plus pertinentes d'un point de vue statistique et interprétatif**. Des variables des deux types (individuelles, et descriptives du territoire) ont été retenues dans le modèle final (**Tableau 4**) :

Caractéristiques de la commune de résidence :

- Emploi et revenus :
  - part des salariés en emploi précaire (emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée),
  - part des catégories socio-professionnelles « Agriculteurs exploitants »
  - et « Cadres et professions intellectuelles supérieures » parmi les personnes actives occupées résidant dans la commune.

- zonage en aire d'attraction des villes
- Démographie :
  - taux d'évolution de la population,
  - part de personnes immigrées résidant dans la commune
- Accès aux services :
  - niveau de centres d'équipements et de services

Caractéristiques individuelles :

- Âge
- Obligation de s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de budget
- Impact de l'inflation et de l'augmentation des prix du carburant sur l'utilisation de la voiture
- Renoncement à certains déplacements
- Opinions favorable, défavorable ou neutre par rapport au mouvement des gilets jaunes

**D'autres caractéristiques territoriales et individuelles ont également été étudiées mais n'ont pas été prises en compte dans le modèle final, du fait d'un lien trop faible avec le sentiment de relégation territoriale, ou d'une corrélation trop forte avec une des variables retenues.**

Caractéristiques de la commune de résidence :

- Emploi et revenu :
  - taux de chômage,
  - part de personnes diplômées du supérieur,
  - taux de pauvreté au seuil de 60% du revenu médian
- Logement :
  - tension sur le marché immobilier (Zonage ABC),
  - part de résidences secondaires
- Démographie :
  - indice de vieillissement
- Accès aux services :
  - distance aux différents équipements des gammes de proximité, intermédiaire et supérieure (temps de transport en voiture),
  - accès à la fibre

Caractéristiques individuelles :

- Sexe
- Niveau de diplôme
- Sociabilité (liens familiaux et amicaux, engagement associatif)
- Loisirs (télévision)
- Décalage entre le regard porté sur l'évolution de sa propre situation financière et celle de l'ensemble de la population
- Adhésion ou rejet au besoin d'un changement de la société française
- Regard sur l'environnement,
- Empathie par rapport à la pauvreté,
- Regard porté sur les aides sociales,
- Regard sur la redistribution sociale,
- Regard sur la mondialisation

**Tableau 4 - Régression logistique (*odds ratio*) sur le sentiment de vivre dans territoire délaissé par les pouvoirs publics parmi les habitants des bourgs ruraux et du rural à habitat dispersé ou très dispersé**

|  | Variable   | Modalité        | Coeff        |
|--|--|-----------------|--------------|
| <b>Caractéristiques individuelles</b>                                | Âge  | Moins de 25 ans | 0,7          |
|  |  | 25 à 39 ans     | 0,9          |
|  |  | 40 à 59 ans     | réf.         |
|  |  | 60 à 69 ans     | 0,8          |
|  |  | 70 ans et plus  | 1            |
|  | Obligation de restreindre régulièrement son budget | Oui<br>Non      | 1,4*<br>réf. |
| Renoncement à au moins un déplacement dans les 12 derniers mois      | Oui<br>Non   | 1,8***<br>réf.  |              |
| Choix de transport suite à la hausse du prix du carburant            | Changement   | réf.            |              |
|  | Pas de changement<br>Non réponse                   | 0,9<br>1,2      |              |
| Opinion sur le mouvement des Gilets Jaunes                           | Favorable  | 1,7**           |              |
|  | Indifférent  | réf.            |              |
|  | Défavorable  | 0,6*            |              |
| <b>Caractéristiques de la commune de résidence</b>                   | Taux d'évolution annuel de la population 2013-2018 | Moins de -0.6%  | 1,7**        |
|  |  | -0.6% à 0,9%    | 1            |
|  |  | 0,9% et plus    | réf.         |
|  | Part de personnes immigrées                        | Moins de 1,7%   | 1,5*         |
|  |  | 1,7% à 4,9%     | 1,1          |
|  |  | 4,9% et plus    | réf.         |
|  | Part des salariés en emplois précaires             | Moins de 11%    | réf.         |
|  |  | 11% à 18%       | 1,3          |
| 18% et plus  |  | 1,3             |              |
| Part des "Agriculteurs exploitants" occupés parmi les actifs occupés | Moins de 0,6%                                      | réf.            |              |
|  | 0,6% à 5,1%  | 1,2             |              |
|  | 5,1% et plus                                       | 1,7**           |              |
| Part des "Cadres" occupés parmi les actifs occupés                   | Moins de 6,4%                                      | réf.            |              |
|  | 6,4% à 13,4%                                       | 0,6**           |              |
|  | 13,4% et plus                                      | 0,6*            |              |
| Zonage en aire d'attraction des villes                               | Hors attraction des villes                         | réf.            |              |
|  | Pôle ou couronne                                   | 1,1             |              |
| Niveau de centres d'équipements et de services de la commune         | Non centre   | réf.            |              |
|  | Centre local                                       | 0,7*            |              |
|  | Centre intermédiaire et plus                       | 0,6*            |              |

Seuils de significativité : \* p < 0,05 ; \*\* p < 0,01 ; \*\*\* p < 0,001.

Source : Crédoc, CDV Juillet 2022 ; données communales issues de l'INSEE, recensement 2018 et BPE 2020.

Lecture : toutes les variables du modèle étant égales par ailleurs, parmi les personnes résidant en zones rurales, les personnes se disant favorables au mouvement des Gilets jaunes ont 1,7 fois plus de chances que les personnes se déclarant indifférentes d'avoir le sentiment de vivre dans un territoire délaissé plutôt que de ne pas avoir ce sentiment.



# CRÉDOC

CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE ET  
L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

---